

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**



BULLETIN DE LIAISON

- Novembre 2021 - (N° 5)



Sommaire

Bulletin de liaison de l'A.N.M.O.N.M. Section Creuse,

- Edition novembre 2021 -

Page 1 Couverture,
Page 2 Sommaire.

1^{ère} partie

Assemblée Générale du 25 septembre 2021

Page 3	Accueil et ouverture de séance par le Président,
Page 5	Prise de parole de Madame la Maire de Guéret,
Page 6	Informations et vie de la Section par le Président,
Page 15	Rapports financiers, 2019 & 2020
Page 18	Prise de parole du Délégué Général du Souvenir Français,
Page 20	Prise de parole du Délégué Régional de l'UNOR,
Page 20	Prise de parole de Madame la Directrice du SDIS,
Page.23	Prise de parole de Vincent Turpinat,
Page 24	Prise de parole de Valérie Simonet, Conseil Départemental,
Page 25	Honneur à notre Doyen, André Chandernagor,
Page 27	Résultat élection renouvellement Comité de Section,
Page 28	Accueil de Madame la Préfète,
Page 29	Intervention de Madame la Préfète de la Creuse,
Page 31	Signature de la convention sur le « Prix du Civisme »,
Page 33	Cérémonie de clôture de l'AG 2021 et dépôt de gerbes,
Page 35	Communiqué de presse de « La Montagne ».

2^{ème} partie

Informations diverses et mémoire

Page 36	Remise d'un diplôme d'honneur de Porte-drapeau à Y Aafort
Page 37	Disparition du dernier déporté creusois : Isidore CANOVA
Page 38	Laurent FICHET : DASEN de la Creuse- 2017 / 2021,
Page 39	Remise croix de Chevalier de l'O.N.M. à Laurent FICHET,
Pages 40	La bataille de Diên Biên Phu par Francis JOLIVET,
Pages 45	Les conséquences de la Guerre de 1870 (3 ^{ème} partie), Par Amaury de la Rupelle Directeur ONAC VG de la Creuse.

1^{ère} partie

Assemblée Générale du 25 septembre 2021

L'Assemblée Générale 2021, de la section creusoise de l'A.N.M.O.N.M., première réunion après une longue période de confinement et de distanciation sociale, consécutive à la pandémie du Covid.19, a dû se dérouler dans le respect de règles sanitaires strictes, notamment le port du masque. C'était néanmoins un moment fort préluce aux redémarrage de notre lien humain, de toutes nos activités et de nos diverses actions qu'il va nous falloir relancer, tâche difficile...mais le courage et la volonté ne nous manque pas.



Aperçu sur la salle où s'est tenue l'Assemblée Générale 2021.



Voici la tribune d'honneur et sa composition lors de l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Nous y distinguons, de gauche à droite :

Le capitaine Christophe BELLOT ANTONY, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse, Yves AUFORT, trésorier de la section, Valérie SIMONET Présidente du Conseil Départemental de la Creuse, Serge JANNOT, Président de section, Marie-Françoise FOURNIER, Maire de Guéret, Colonelle Stéphanie DUCHET, Directrice du SDIS 23.

Vincent TURPINAT, représentant du Député de la Creuse, Jean-Baptiste MOREAU, nous rejoindra ultérieurement.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président



Le Président accueille les participants présents à cette Assemblée Générale 2021 et leur souhaite la bienvenue en leur précisant que celle-ci sera plus destinée à présenter et à annoncer la relance des activités à venir, puisque ces 2 années nous n'avons presque rien fait, si ce n'est de maintenir le lien avec l'ensemble des Compagnons et avec le monde associatif, par internet pour ceux qui disposent d'une connexion et par courrier et/ou par téléphone pour les autres. Nous n'avons pas le choix de faire autrement....Mais cela a permis à la section creusoise de continuer à exister et à faire valoir les valeurs Républicaines auxquelles nous croyons....

Le Président convie ceux qui sont encore debout dans le fond de la salle à venir s'installer.

Allocution d'accueil et d'ouverture du Président,

Je vais donc ouvrir la séance en présentant nos invités, en espérant n'en oublier aucuns.

A mes côtés à la tribune, Marie Françoise FOURNIER Maire de Guéret, qui est notre hôte, Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental, Compagnon et membre de notre section, une place libre pour Vincent TURPINAT, qui n'est pas encore arrivé et qui représentera Jean-Baptiste MOREAU, Député de la Creuse, Madame la Colonelle Stéphanie DUCHET Directrice du SDIS 23 et puis notre ami Yves AUFORT, notre Trésorier. Dans la 2^{ème} partie de notre AG Madame Virginie DARFEUILLE, Préfète de la Creuse, nous rejoindra vers 10h30. Elle assiste, en ce moment, à Bourgneuf à la cérémonie à la mémoire des Harkis. Cérémonie à laquelle nous participons tous les ans...mais, cette année, malheureusement, nous ne pourrons pas y être. Madame la Préfète est obligée d'y assister, en ce moment, dès que celle-ci sera terminée elle nous rejoindra et prendra place à nos côtés.

Dans la salle, je voudrais saluer en tout premier notre ami André CHANDERNAGOR Ancien Ministre, doyen de notre section et un de nos fidèles...personnalité nationale, voire européenne.

Egalement présent Michel JANUEL, Délégué Général du Souvenir Français pour la Creuse, avec lequel nous avons des activités communes en direction de la jeunesse, notamment les voyages à Oradour sur Glane, que nous organisons et qui sont subventionnés par le Souvenir Français.

Présent également Eric GIGOU Commissaire divisionnaire, Directeur Départemental Sécurité Publique, bienvenue à vous.

Le Capitaine BELLOT ANTONY, Président UDSP 23, qui est parmi nous et mis à l'honneur aujourd'hui puisque, tout à l'heure, nous allons signer le renouvellement d'une convention sur le « Prix du Civisme », sous la haute autorité de Madame la Préfète, concernant notamment les JSP.

Madame la Capitaine Soline REMOND, cheffe du centre de secours de Guéret, elle aussi une invitée d'honneur.

Le Sergent Ludovic FERREIRA Président des JSP pour la Creuse.

Notre ami de longue date Jean Philippe MOULIN auquel je demande de rejoindre sa place réservée au 1^{er} rang, administrateur national ancien Président de la section du 63.

Lucien COURTIAUD Délégué régional Limousin « solidarité défense » et UNOR. Notre ami aura l'occasion de prendre la parole au cours de l'AG. C'est également un ami de longue date avec lequel nous travaillons dans le cadre de la transmission de nos valeurs aux jeunes générations.

Camille CARSAT, Président de l'AMOMA, section de la Creuse.

Le Capitaine Dominique LASCOMBE, représentant Madame la Cheffe d'Escadron Sandrine CASTANIER, commandant la compagnie de Gendarmerie de Guéret.

Max DELAVEAU Président de l'UNPRG et Lucien MATHEVON Délégué ANPNOGD.

Jean BOYER, notre Compagnon, qui représente le Président de la section Creuse de la SMLH

Amaury de la RUPELLE Directeur départemental de l'ONAC VG qui nous rejoindra vers 11h30, avec Madame la Préfète, et avec lequel nous avons de bons liens puisque nous organisons beaucoup d'actions dans le cadre de la mémoire. Il est le nouveau directeur de l'ONAC, après le départ en retraite, il y a maintenant 2 ans, de notre ami Philippe LACOSTE.

C'est avec regret que déplorons l'absence de Raymond FRUGIER ancien Maire d'Oradour et ancien Président de la section voisine du 87, pour raison de santé.

Je voudrais, maintenant, remercier Madame la Maire de Guéret de nous accueillir dans cette salle...c'est un grand plaisir de pouvoir y tenir notre AG.

Encore merci.. Je vous laisse la parole en premier puisque c'est vous qui nous y accueillez.



Prise de parole de Madame Marie-Françoise FOURNIER Maire de Guéret

Merci...

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Colonel, Monsieur le Président de la section départementale de la Creuse de l'Association Nationale de Membres de l'Ordre National du Mérite, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités.

Je suis ravie de vous accueillir au nom de la ville de Guéret, sur notre commune, en cette salle de la Providence.

C'est un immense plaisir pour moi que d'être invitée aux travaux de votre Assemblée Générale. Être parmi vous constitue pour moi une véritable première dont je garderai un souvenir, puisque cela aura été l'occasion d'être en présence de vous, mesdames et messieurs les Compagnons et aussi un honneur dont je garderai longtemps l'empreinte. C'est de pouvoir rencontrer Monsieur le Ministre André CHANDERNAGOR.

Ce matin avec de nombreuses allocutions, la présentation de vos rapports et le renouvellement de votre comité de section, je devine vos travaux extrêmement fournis. Alors très simplement et très rapidement vous dire que l'ONM et les actions menées ont toutes suscité mon respect et mon admiration.

Être membre de l'ONM, c'est prendre la responsabilité de contribuer à une meilleure cohésion sociale et surtout de porter les principales valeurs républicaines auprès de nos jeunes, charge à eux, nous l'espérons, de recevoir ces préceptes de la République et se les approprier pour mieux les transmettre, plus tard. Et je sais là toute votre implication à travers les prix décernés comme celui du « Prix du Civisme » ou bien encore de votre opération qui ont appelé toute mon intérêt : celle des « Petits Veilleurs de la Mémoire ».

Cette dernière consiste, si j'ai bien saisi, à faire participer des élèves de primaire aux cérémonies commémoratives et vous savez mon attachement à ce rôle de passeur de mémoire, rôle de nos enfants. En effet cette démarche s'inscrit pleinement dans ce que j'ai pu expérimenter lors de la cérémonie de la libération de Guéret le 25 août dernier au cours de laquelle j'ai bien reconnu nos enfants du centre de loisir qui ont composés de leurs mains une gerbe très originale...Ils ont été tellement heureux et si fier d'avoir participé à ce moment mémoriel que j'espère pouvoir pérenniser cette initiative.

Monsieur le Président, si vous en êtes d'accord, je serai donc ravie de pouvoir échanger sur les modalités de votre opération afin de proposer le plus largement cette action aux écoles de notre ville et ainsi, à vos côtés, participer à l'éveil à l'histoire, à la promotion de la citoyenneté, à l'apprentissage du civisme. Tel est notre devoir républicain.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bons travaux.

Vifs applaudissements.

Merci Madame la Maire pour ces bonnes paroles et puisque vous voulez continuer à travailler avec nous, à nos côtés, c'est une très bonne chose pour la défense des valeurs républicaines qui sont les nôtres.

Alors, maintenant, nous allons continuer et, comme tous les ans, commencer par un moment de recueillement en direction des morts que nous avons eus ...C'est une longue liste que je vais vous lire et que vous allez pouvoir suivre sur les brochures qui vous ont été remises...Cette brochure, comme il n'y avait pas de possibilité d'installer une vidéo projection et que certaines choses sont difficiles à suivre, nous l'avons édité pour vous permettre d'avoir, néanmoins, ces informations sous les yeux.

La nécrologie, cette année, est très importante puisqu'elle est sur 2 ans et que pendant cette période nous avons eus de nombreux décès. Je ne voudrai pas dire qu'elle complète, par ce que, d'une part, nous nous limitons aux membres de notre section et ,d'autre part, parfois nous n'avons pas les informations sur le décès de certains Compagnons, voire très tard après. En outre le contexte sanitaire a été, malheureusement, un gros problème...

Nous accompagnons les familles en rendants les honneurs à nos Compagnons décédés, si celles-ci sont d'accord...Je représente la section, je vous représente, avec la participation du drapeau de la section, et nous déposons, sur le cercueil de notre Compagnon décédé, une plaque au nom de l'ONM.

Pendant cette période, cela s'est déroulé un peu différemment puisque ces cérémonies, malheureusement, n'étaient pas possibles et certaines se son déroulées entre quatre ou cinq personnes au niveau familial...C'est comme cela, malheureusement, nous étions obligés de respecter ces dispositions.

Nous devons également avoir une pensée pour toutes les victimes innocentes des actes de terrorisme que la France a subis.

Nous nous devons de conserver la mémoire de ces évènements dramatiques.

Toute notre admiration va vers ceux qui interviennent au quotidien pour nous protéger et nous défendre (plans Vigipirate et Sentinelle) :

Policiers, Gendarmes et militaires, Sapeurs-pompiers et secouriste, ainsi que tous les bénévoles et services de soutiens.

Et nos pensées vont également vers ceux qui y ont donné leur vie, victimes du devoir.

Et puis je ne souhaite pas oublier : Nos militaires en O.P.E.X. dont la mission est une mission humanitaire, souvent au péril de leur vie et qui payent un lourd tribut... Une pensée pour tous ceux qui y ont laissé leur vie, Morts pour la France, et pour ceux, nombreux, qui ont blessés dans l'accomplissement de leur devoir... pour leurs familles également

...Nous venons encore d'apprendre la perte d'un nouveau militaire...

Egalement une pensée pour les personnes décédées par suite de la pandémie avec un remerciement pour celles et ceux qui se sont investis pour y faire face.

Voici donc la liste des Compagnons creusois qui nous ont quittés que vous pouvez suivre sur les brochures qui vous ont été remises :

Yves CHAMFREAU,
Décédé le 14 mars 2019, dans sa 71ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Ses obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité familiale.
Nous avons été informés de son décès par son épouse ultérieurement.

Jean TABARD,
Décédé le 03 juin 2019, dans sa 85ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Notre Pote Drapeau

Gérard GAUDIN
Décédé le 22 juin 2019, dans sa 69ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Premier Vice-Président du Conseil Départemental de la Creuse
La cérémonie s'est déroulée à Génouillac
Au cours de laquelle le drapeau de la section et votre Président ont rendu les honneurs.
Cérémonie suivie de sa crémation dans la stricte intimité familiale.

René PICHON
Décédé le 03 décembre 2019, à Paris dans sa 78ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Contrôleur Général des Armées
La cérémonie s'est déroulée à Boussac

André PERREAUT
Décédé le 30 décembre 2019, dans sa 91ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Ancien combattant Allemagne, Indochine, Algérie

Elisabeth RIOUX
Décédée le 10 mars 2020 dans sa 99ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Robert PETIT
Décédé le 25 mars 2020, dans sa 88ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Ancien Maire d'Aubusson

Noëlle BENNETT
Décédée le 06 avril 2020 dans sa 96ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
La cérémonie s'est déroulée 09 avril à Lafat, dans l'intimité

Jean-Claude BARITAUD
Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Major de Gendarmerie (h)
La cérémonie s'est déroulée à Guéret
Le 13 août 2020

Madame Suzanne QUIGNON
Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Domiciliée à Perpignan (66)
La cérémonie s'est déroulée à Saint Sulpice le Dunois
Le 07 septembre 2020

Madame Josette AMARIE
Veuve de Jean AMARIE
Ancien Président de la Section creusoise des membres de l'Ordre National du Mérite
La cérémonie s'est déroulée à Lupersac
Le 17 octobre 2020

Jean DEBAYLE
Membre sympathisant et actif
De la section Creuse de l'A.N.M.O.N.M., toujours présent.
La cérémonie s'est déroulée à Faux la Montagne
Le 17 novembre 2020

Jean-Marie SACHET
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Décédé le 14 décembre 2020 à l'âge de 91 ans
Cérémonie civile célébrée au cimetière de la Celle Dunoise
Le jeudi 17 décembre 2020

Jean DOSNE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Ancien Combattant
Inhumé à Rémoulins dans le Gard
Le 02 avril 2021

Colonel Jean NICOLAON
Officier de l'Ordre National du Mérite
Ancien Conseiller Général
Décès survenu dans sa 100^{ème} année
Cérémonie religieuse en l'église de Budelière
Le 16 avril 2021 suivie de l'inhumation dans le caveau familial
Doyen de notre Section

Merci de bien vouloir respecter une minute de silence en leur mémoire

.....

**Merci d'avoir bien voulu respecter ces quelques instants
en l'honneur et à la mémoire de nos morts**

PROMOTIONS EN CREUSE DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Passant, maintenant, à des informations plus agréables, le Président présente les nouvelles promotions dans l'Ordre pour la Creuse.

Celles-ci sont bonnes au regard du national mais en diminution constante en application de la volonté et des choix du Président de la République.

Promotions à titre civil (seules communiquées).

DECRET DU 29 MAI 2019

Au titre du Ministère de l'Intérieur :

Au grade de Chevalier :

Monsieur Olivier MAUREL,

Sous-Préfet, Secrétaire Général à la Préfecture de la Creuse.

Au titre du Ministère de l'Education Nationale :

Au grade de Chevalier :

Madame Yamina YESSAD-BLOT, Inspectrice de l'Education Nationale.

DECRET DU 30 NOVEMBRE 2019

Au titre du Ministère du Travail :

Au grade de Chevalier :

Madame Pierrette BEAUFERT, Cheffe de service de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Au titre du Ministère de l'Intérieur :

Au grade de Chevalier :

Monsieur Guy AVIZOU, Conseiller départemental de la Creuse.

Au titre du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire :

Au grade de Chevalier :

Monsieur Philippe CONNAN. Président du parc naturel régional de Millevaches.

DECRET DU 31 DECEMBRE 2020

Au titre du Premier Ministre :

Au grade de Chevalier :

Monsieur Laurent FICHET, DASEN Creuse,

Monsieur Xavier LECOMPTE, P.D.G. Atulam,

Madame Safiya KOCAAGA, centre hospitalier Guéret,

Au titre du Ministère de l'Intérieur :

Au grade de Chevalier :

Madame Pascale XIMENES, ancienne Directrice de Cabinet,

Au titre du Ministère des Solidarités et de la Santé :

Au grade de Chevalier :

Monsieur Frédéric ARTIGAUD, Ancien Directeur centre hospitalier de Guéret,

Madame Catherine AUPETIT, Directrice Adjointe délégation 23 de l'ARS,

DECRET DU 21 MAI 2021

Au titre du Ministère de l'Economie :

Au grade d'Officier :

Monsieur Philippe DUGENEST, ancien directeur de Micro Plan,

Au grade de Chevalier :

Madame Laure DEJAMMET Girard

Au titre du Ministère de la culture :

Au grade de Chevalier :

Madame Christèle DUPAS

Cérémonies de remises d'insignes De l'Ordre National du Mérite

Remise du 08 mai 2019

Décret du 29 avril 2019

Capitaine Bruno PULBY Commandant l'escadron de sécurité routière.

Par le Colonel Philippe VINCENT Commandant le Groupement Départemental de Gendarmerie de la Creuse.

Remise du 13 juillet 2019

Décret du 15 novembre 2018

Madame Marie-Françoise GUERIN

Par Jean MARTIN Président S.M.L.H. Creuse

Remise du 10 novembre 2019

Décret du 29 avril 2016

Major Philippe BRARD Gendarmerie

Par Serge JANNOT (CE) Président Section Creuse de l'A.N.M.O.N.M.

Remise du 15 janvier 2020

Décret du 15 novembre 2018

Pascal JOULIN

Par Madame Magali DEBATTE Préfète de la Creuse

Remise du 30 juin 2021

Décret du 31 décembre 2020

Pascal JOULIN

Par Madame Magali DEBATTE Préfète de la Creuse

Remise du 30 juin 2021

Décret du 31 décembre 2020

Laurent FICHET DASEN de la Creuse

Par Serge JANNOT (CE) Président Section Creuse de l'A.N.M.O.N.M.

Remise du 29 septembre 2021

Décret du 15 novembre 2018

Philippe DUGENEST Officier de l'Ordre National du Mérite

Par notre ami François GIRARD

Remise du 06 novembre 2021

Décret du 30 novembre 2019

Guy AVIZOU Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Par Christian VIGOUROUX, Président de section au Conseil d'Etat (H).

Un certain nombre de cérémonies de remises d'insignes ont dû être reportées suite au confinement et aux mesures sanitaires.

Evolution des effectifs de l'Ordre National du Mérite

Nous constatons, suite à des mesures successives réduisant les contingents de promotions, une baisse des effectifs nationaux de l'Ordre, ceux-ci ne compensant pas les décès. Le tableau ci-dessous reprenant ceux-ci de 2004 à 2019, derniers chiffres communiqués à ce jour par la Grande Chancellerie, nous permet d'en constater la baisse.

	Grand Croix	Grand Officier	Commandeur	Officier	Chevalier	Total	Différence
2004	157	157	5.848	33.711	155.215	195.295	
2005	156	355	5.683	33.567	155.091	194.852	- 443
2006	150	350	5.713	34.110	158.260	198.583	+ 3.731
2007	144	334	5.400	32.200	151.400	189.178	- 9.105
2008	148	325	5.290	31.775	150.333	187.871	- 1.607
2009	150	318	5.340	32.320	153.500	191.628	+ 3.757
2010	138	310	5.295	32.140	153.590	191.473	- 155
2011	138	307	5.193	31.876	155.438	190.952	- 521
2012	137	298	5.078	31.614	153.329	190.456	- 496
2013	136	295	4.966	31.300	153.063	189.760	- 696
2014	132	292	4.881	30.950	152.665	188.920	- 840
2015	120	277	4.801	30.730	152.250	188.178	- 742
2016	123	280	4.713	30.390	151.768	187.274	- 904
2017	127	268	4.623	29.889	150.578	185.485	- 1.789
2018	122	267	4.601	29.995	151.628	186.613	+ 1.128
2019	105	252	4.568	30.274	150.408	185.607	- 1.006

A l'époque de la création de l'Ordre, le Général de Gaulle avait souhaité que son effectif ne dépasse pas 250.000...chiffre jamais atteint...nous sommes bien en dessous...et la baisse ne peut que continuer au vu du dernier Décret pris par le Président de la République

Evolution des contingents pour la période 2021 / 2023 J.O. du 05 mars 2021

Grand-Croix	Grand-Officier	Commandeur	Officier	Chevalier
		A titre civil		
3	7	95	485	3.290
		A titre militaire		
2	5	60	335	1.263

Ces contingents, en diminution constante, année après année, de toute évidence, ne permettent plus de récompenser tous les français méritants. Ce témoignage de reconnaissance de la nation étant important afin de promouvoir l'implication de toutes et de tous dans une société au sein de laquelle l'individualisme, contrairement à l'intérêt général se généralise, cela va à l'encontre de la valorisation du civisme.

Evolution des effectifs de la Section Creuse et de l'association au national

Notre section maintien bien ses effectifs, comme le démontre le tableau ci-dessous

Années	Nombre d'adhérents	Progression
2013	127	
2014	125	- 1,57%
2015	119	- 4,80%
2016	104	- 12,60%
2017	130	+ 25,00%
2018	134	+ 3,08%
2019	131	- 2,24%
2020	132	+ 0,16%

Cette année, à ce jour, nous comptabilisons 104 membres à jour de leur cotisation. Même s'il y a toujours, chaque année, des Compagnons qui renouvellent tardivement, nous n'atteindrons pas les 132, compte tenu d'un nombre de décès très importants par suite de plusieurs déménagements. Néanmoins nous nous maintenons. Pour un département à faible population au regard des chiffres nationaux.

Quelques ratios très révélateurs :

Le nombre de titulaires de l'Ordre National du Mérite est de 2,76% de la population nationale ce qui démontre l'exemplarité de ses membres et la valeur de cette distinction très émérite,

Le nombre de Compagnons adhérant à l'ANMONM au niveau national représente seulement 15,49% des effectifs de l'Ordre National du Mérite et 0,43% de la population française.

Le nombre de Compagnons adhérant à la Section Creusoise représente 1,13% de la population de notre département. Chiffre très révélateur de notre représentativité et de notre présence en Creuse.

RAPPORT D'ACTIVITE

Aujourd'hui il n'est pas possible de présenter un rapport d'activité, vu qu'il n'y rien eu depuis la Galette du samedi 25 janvier 2020 et une conférence le mardi 18 février 2020 sur les abeilles présentée par le docteur Quendolo.

En effet le 11 mars nous avons dû tout arrêter, pour cause de pandémie, en accord avec la préfecture, même notre Assemblée Générale prévue début avril 2020, juste après les élections et la période de réserve préalable. Dans un premier temps il avait été prévu un report mais avons ensuite dû faire choix de l'annuler.

Nous ne reprenons nos activités qu'aujourd'hui seulement, ne pouvant rien envisager avant.

Pendant toute cette période nous avons maintenu un lien avec tout le monde, interne et externe à la section, d'une part par internet, avec des messages réguliers, par voie postale en éditant un certain nombre de brochures, envoyées à tous les membres au cours de cette période, et puis par téléphone, si nécessaire. Cela nous a permis de continuer à exister. Nous avons donc, sans nous rencontrer, pu pérenniser le lien humain grâce auquel nous avons pu continuer à exister.

Ce que je vais vous présenter, aujourd'hui, c'est ce que nous allons ce sont des projets.

En préambule, étant entendu qu'il y a lieu de relancer, comme évoqué, un lien humain entre tous les Compagnons ayant rejoint notre section et notamment avec les plus anciens par le principe Républicain de la « Fraternité » au travers de diverses activités permettant de se rencontrer, c'est le but de notre association comme toutes les associations nous allons nous y attacher.

Sur les pages suivantes vous trouverez le descriptif des différentes actions, que nous allons relancer, allant dans ce sens et dans le cadre de la valorisation de notre Ordre.

Principales actions de la Section Creusoise de l'A.N.M.O.N.M.

Actions en direction des Compagnons creusois et du monde associatif.

Maintenir un lien humain et une entraide entre les différents Compagnons ayant rejoint notre section *Creusoise*, notamment nos plus grands anciens, en appliquant le principe Républicain de la « Fraternité » ainsi qu'au travers de diverses activités permettant de se retrouver, c'est un but fondamental de la section Creusoise au travers de nombreuses actions et activités :

- *Organisation de conférences et débats recouvrant les domaines les plus divers permettant de se retrouver mais également d'échanger avec le monde associatif départemental.*
- *Participation à toutes les cérémonies officielles nationales et départementales. Présence nécessaire pour assurer notre relationnel et notre image auprès des autorités et de toutes et de tous.*
- *Tenue de Réunions et d'Assemblées Générales permettant regroupement et échanges conviviaux, mais également par l'organisation de cérémonies très remarquées et appréciées, valorisantes pour la Section.*
- *Accompagner et rendre les honneurs à nos Compagnons, membres de l'association, en toutes circonstances et notamment lors de leurs obsèques, lorsque la situation le permet et avec l'accord des familles*

Actions de promotion des Valeurs Républicaines, de la Citoyenneté, de la Mémoire.

➤ Opération « Dessins de Noël » :

Concerne les jeunes d'école primaire

Opération réalisée sous l'égide de « l'Association Solidarité Défense » qui adresse tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis à tous nos militaires en O.P.E.X., un dessin réalisé par des jeunes d'école primaire étant joint à chaque colis afin d'éveiller ces jeunes sur le rôle humanitaire, au service de la République, de nos militaires. Valeurs faisant le renom de la France.

Ces jeunes sont reçus en préfecture et une lettre de félicitation leur est remise, lors de celle-ci par Madame la Préfète.

➤ « Petits Veilleurs de la mémoire » :

Concerne les jeunes d'école primaire

De concert avec l'ONAC VG de la Creuse, incitation à la participation active des jeunes d'école primaire aux cérémonies commémoratives. Un diplôme de félicitation leur étant remis lors d'une cérémonie officielle.

Action lancée avec notre ami Philippe LACOSTE, ancien Directeur de l'ONAC VG. Nous souhaitons pouvoir continuer avec son successeur Amaury de la RUPELLE, nouveau Directeur de l'ONAC VG.

➤ Voyages socio-éducatifs :

Visite du « Village Martyr d'Oradour sur Glane » :

Concerne les jeunes d'école primaire

Ces voyages sont organisés par votre Section, dans le cadre de l'apprentissage de la Mémoire, avec le soutien du Souvenir Français. Ils ont pour but d'assurer la transmission de celle-ci et d'éveiller nos jeunes écoliers à notre histoire et à la citoyenneté.

Cette visite commence le matin par le Centre de la Mémoire.

L'après-midi c'est Philippe LACROIX, Maire d'Oradour, qui fait découvrir le village Martyr à ces jeunes dans un langage adapté à leur âge.

➤ **« Prix du Civisme » :**

Concerne les J.S.P.

Celui-ci découle d'une convention nationale dont nous avons signés une déclinaison départementale avec les Présidents de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Creuse, sous la Haute Autorité du Préfet de la Creuse Représentant de l'Etat. Celui-ci est destiné à récompenser les Jeunes Sapeurs-Pompiers les plus méritants, leurs encadrants et tout acte de courage exceptionnel d'un jeune de moins de 18 ans.

La remise des Trophées se déroule lors d'une cérémonie, avec la participation du représentant de l'Etat, dans le cadre de notre Assemblée Générale annuelle :

Renouvellement prévu à la fin de cette AG, sous la Haute Autorité de Madame la Préfète de la Creuse.

(Origine convention nationale 2007 renouvelée le 03 décembre 2016 sous l'égide du Ministre de l'Intérieur...En Creuse le 05 avril 2014 renouvelée 11 mars 2017)

➤ **Prix de « l'Education Citoyenne » :**

Concerne Collèges et Lycée

Déclinaison également d'une convention nationale (conclue au national le 29 janvier 2013 avec la Directrice Académique des services de l'Education Nationale, régulièrement renouvelée), conclue en Creuse, entre le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Creuse et le Président de la Section Creusoise de l'A.N.M.O.N.M.. Elle est destinée à promouvoir la Citoyenneté chez les jeunes et permet de récompenser des Collégiens et des Lycéens particulièrement investis dans ce domaine.

Le dernier renouvellement a été signé avec Laurent FICHET, DASEN de la Creuse le 11 février 2019.

Celui-ci vient de nous quitter pour une nouvelle affectation dans l'Ariège.

La convention qui nous lie avec le DASEN devra être renouvelée très prochainement avec le nouveau DASEN dès son arrivée en Creuse.

N.D.L.R Le rapport d'activité, très fourni et détaillé, qui a été présenté par le Président, lors de l'Assemblée Générale, pour des raisons de mise de mise en page évidente a été résumé.

Soumis à l'accord des membres présents il a été adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier pour les années 2019 & 2020

La parole est maintenant laissée à notre ami Jean AUFORT, Trésorier de la section qui est un homme très dévoué, qui fait beaucoup de choses pour notre section. Yves en l'absence de Porte-drapeau depuis la disparition de notre regretté et dévoué Jean Tabard, en assume, en sus, cette fonction par intérim...il fallait bien que quelqu'un s'en charge...

Yves va vous présenter le rapport financier sur 2 années, vu que nous n'avons pas pu fait d'AG en 2020, celle-ci ayant dû être annulée pour cause de pandémie.

Mon cher Yves je te laisse la parole.

NDLR : en pages suivantes le détail des deux rapports 2019 et 2020, présentés par le Trésorier.



Prise de parole de Yves AUFORT Trésorier

Nous ne reprendrons pas au mot à mot l'intervention de Yves Aufort sur les deux rapports financiers pour les deux années 2019 et 2020 qui ont été brillamment présentés et explicités, ligne par ligne, tant pour les dépenses que pour les recettes, par Yves et qui sont communiqués dans leur intégralité, dans les présentes, sur les deux pages suivantes.

Sur ces deux rapports financiers, nous pouvons constater que si l'année 2019 a été normale, celle de 2020 met en avant un manque d'activités, consécutive à la pandémie du Covid.19. En effet nous n'avons, cette dernière année, que deux activités, en janvier notre traditionnelle Galette et présentation des vœux, et une conférence courant du mois de février, le 11 mars, en accord avec la Préfecture, tout ayant été suspendu.

En conclusion cette excellente présentation par notre trésorier nous permet, néanmoins, de constater que nos finances sont saines et que nous avons en trésorerie quasiment un an d'avance pour voir l'avenir, ce qui est dans les normes pour une association.

Les comptes pour ces deux années, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

Vifs applaudissements de l'Assemblée Générale pour notre Trésorier.

Rapport financier 2019

Document présenté par le trésorier

Yves Aafort

COMPTE DE RESULTAT

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations 2019	1 950,00 €	Cotisations 2019	3 900,00 €
Rétrocession revues 2019	780,00 €	Revue 2019	780,00 €
Assemblée Générale 2019	1 500,00 €	Assemblée Générale 2019	1 400,00 €
Assemblée Générale Nîmes 2019	159,17 €		
Galette & Vœux 2019	544,10 €	Galette & Vœux 2019	546,00 €
Conférences	528,55 €	Conférences	600,00 €
Trophées pour les jeunes	546,00 €		
Voyage Oradour sur Glane	670,00 €	Voyage Oradour sur Glane	670,00 €
Assurances	117,00 €	Dons divers	678,00 €
Frais postaux	344,00 €		
Secrétariat et éditions	124,07 €	Produits financiers (régul)	23,09 €
Frais de représentation	431,79 €	Produits financiers 2019	23,33 €
Frais du Porte-Drapeau	924,30 €		
	8 618,98 €		8 620,42 €
Excédent de l'exercice	1,44 €		
	8 620,42 €		

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2019

Compte courant		Compte courant	
au 31 décembre 2018	3 417,50 €	au 31 décembre 2019	3 487,52 €
livret		livret	
au 31 décembre 2018	3 080,06 €	au 31 décembre 2019	3 126,72 €
	6 497,80 €		6 614,24 €
chevauchement Chèque N°166	115,00 €	Excédent de l'exercice	1,44 €
Solde au 31 12 2019	6 612,80 €	Solde au 31 12 2019	6 612,80 €

Rapport financier 2020

Document présenté par le trésorier

Yves Aafort

COMPTE DE RESULTAT

DEPENSES		RECETTES	
Rétrocession cotisations 2020	1 680,00 €	Cotisations 2020	3 360,00 €
Rétrocession revues 2020	630,00 €	Revues 2020	630,00 €
		Dons divers	560,00 €
Galette & Vœux 2020	440,00 €	Galette & Vœux 2020	493,00 €
Conférence	225,00 €	Conférence	260,00 €
Frais financiers	145,00 €	Frais financiers annulation	145,00 €
Assurance	115,00 €		
Frais postaux e	1 187,50 €	Produits financiers 2020	16,27 €
Secrétariat	75,13 €		
Chevauchement 2019 / 2020 :			
-Frais gerbes AG 2018	60,00 €		
-Reversement Siège	115,00 €		
	4 672,63 €		5 464,27 €
Excédent de l'exercice	791,64 €		
	5 464,27 €		

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2020

Compte courant		Compte courant	
au 31 décembre 2019	3 487,52 €	au 31 décembre 2020	4 262,89 €
livret		livret	
au 31 décembre 2019	3 126,72 €	au 31 décembre 2020	3 142,99 €
	6 614,24 €		7 405,88 €
Excédent de l'exercice 2020	791,64 €		
Solde au 31 12 2020	7 405,88 €	Solde au 31 12 2020	7 405,88 €

Maintenant, la parole va être donnée à un certain nombre d'invités en priorisant, cette année, le relationnel afin de relancer toutes nos activités et surtout de faire participer à notre Assemblée Générale tous nos partenaires, oeuvrant souvent à nos côtés dans le cadre de la promotion de la citoyenneté et la pérennisation de la mémoire.

Pour certains partenaires, issus du monde associatif, pour des raisons de pagination disponible, certains propos, nous nous en excusons, on du être écoutés.



Prise de parole de Michel JANUEL
Délégué Général du Souvenir Français

Mesdames, Messieurs, bonjour,
Je vais vous présenter le Souvenir Français, cette association qui est la plus ancienne juste après la Croix Rouge Française fondée en 1864.

Le Souvenir Français dont la devise est « à nous le Souvenir, à eux l'Immortalité »...je vais vous en faire l'historique.

Né au lendemain de la guerre de 1870, le Souvenir Français créé en 1887 par François Xavier Nisen a été reconnu d'utilité publique en 1906. Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de

tous ceux qui sont morts pour la France ou l'on bien servit.

A la fin de la première guerre mondiale, le Souvenir Français rend hommage à tous les combattants des guerres de 14/18, de 39/45, aussi bien soldats, fusillés, résistants que des guerres d'Indochine, d'Algérie et des conflits contemporains qu'on appelle OPEX...N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui partagent l'idéal de liberté pour lequel nos anciens se sont sacrifiés.

Le Souvenir Français fédère 220.000 adhérents, femmes et hommes de tous âges, de toutes origines, répartis entre 96 Délégations Générales, 1680 Comités locaux, sur l'ensemble du territoire national.

La délégation de la Creuse comprend une petite centaine d'adhérents répartis en 6 comités, Ahun, Bourganeuf, Boussac, Guéret, Royère de Vassivière et Sud Creuse.

Les principales missions du Souvenir Français :

Dans le domaine patrimonial : Entretenir et rénover les sites matérialisés en participant à hauteur de 20 du montant des travaux. 130.000 tombes rénovées et fleuries par ans. Sauvegarde des sépultures en déshérence, création de tombes de regroupement, plus de 200 monuments et stèles restaurés chaque année

Dans le domaine commémoratif : Commémorer les moments forts de notre histoire en organisant des actions de mémoire à travers les journées commémoratives nationale...8 mai...14 juillet...11 novembre...et les cérémonies locales, pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous les hommes et toutes les femmes morts au champ d'honneur....

Dans le domaine de la transmission mémorielle : La transmission de l'héritage de la mémoire aux générations plus jeunes poursuivie de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de leur transmettre progressivement le flambeau en leur inculquant le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Le Souvenir Français subventionne chaque année des voyages scolaires à destination des champs de bataille, des plages du débarquement, de sites du maquis ou de camps de déportation.

En Creuse de nombreuses actions pédagogiques sont menées en liaison avec l'Education Nationale, « Rallye Citoyen » au Camps de La Courtine avec la participation de 7 collèges que nous avons réalisé en mai 2021, malgré la Covid, voyages scolaires à Oradour sur Glanes (vous en parliez tout à l'heure), entretien de tombes dans de nombreuses communes par des enfants, participation aux cérémonies mémorielles, concours de la résistance qui est en train de se mettre en place.

Organisation générale du Souvenir Français : L'association comprend :

Un Conseil d'Administration de 30 membres,

Un Bureau de 8 membres,

Un Délégué Général dans chaque département métropolitain, dans les départements, régions et collectivités d'Outre-Mer et dans une soixantaine de pays étrangers.

L'Assemblée Générale nationale du Souvenir Français a lieu aujourd'hui et demain à Nancy. Donc en venant ici vous m'avez évité d'aller à Nancy et de faire un long voyage.

Le financement : Le Souvenir Français existe grâce à la générosité de ses membres et des donateurs et provient des cotisations (cotisation annuelle 10€), des subventions allouées par les Conseils Départementaux et par les Communes, des produits de la quête nationale du 1^{er} novembre aux portes des cimetières, des produits de la quête du 1^{er} novembre aux portes des cimetières. Je dirais que malheureusement, depuis que je suis dans le Souvenir Français, je me bat pour que l'on arrête de faire cette quête du 1^{er} novembre aux portes des cimetières car, bien que nous soyons dans une zone rurale, il n'y a plus grand monde qui se déplace et puis la date est très mal choisie.

Une revue trimestrielle est éditée depuis 1921 au prix modique de 5€ par an, assurant un lien entre les adhérents, les bénévoles, les donateurs et les passionnés.

Je pense, et j'en suis sûr, que vous adhérez à la philosophie de notre association et que vous ne manquerez pas de nous soutenir.

Mesdames et Messieurs je vous remercie pour votre attention.

Vifs applaudissements de l'Assemblée...

Le Président remercie Michel Januel, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et membre de notre section, pour cette excellente présentation de cette association amie.

Le Président rappelle également les liens étroits qui existent depuis longtemps entre le Souvenir Français et la section creusoise de l'Ordre National du Mérite dont les buts et les missions sont communes car nous défendons les mêmes valeurs, souvent par des actions concertées, ayant pour but de les transmettre et de les pérenniser : La « Citoyenneté » et la « Mémoire ».



Prise de parole de Lucien COURTIAUD
Délégué Régional UNOR & Solidarité Défense
Président AOCR 87

Madame la Présidente, Monsieur le Ministre et Mesdames et Messieurs les invités... Mon cher camarade, puisque nous faisons partie de la même famille.

Nous allons parler de Solidarité Défense. C'est une belle aventure, une aventure humaine qui a été lancée et créée par l'Amiral Landsade et à l'époque par le Ministre de la Défense qui était François Léotard, le 10 novembre 1984.

Le principe étant que ceux qui nous défendent ont parfois besoin de nous. Cette association a des représentants au niveau des départements mais sans délégation véritables, c'est-à-dire que celui qui va travailler au profit de Solidarité Défense l'est de fait !... Notre actuel Président est Jean-Marie Bocquel, ancien ministre. Il a été élu pour un mandat de 2 ans, ce qui est court

C'est un civil car il faut penser au soutien de la société civile et cette société civile a besoin de ce genre de personne. A l'origine c'était l'Amiral Jacques Landsade qui a dirigé l'association pendant de nombreuses années, avant de passer la main à une femme qui de par sa position internationale a fait des choses extraordinaires et a ramené des fonds importants.

Alors pourquoi je parle d'argent ? Parce que nos militaires, quand ils partent au combat, ils reviennent parfois blessés, blessés dans leur chair, blessé psychologiquement... c'est un gros problème, surtout physiquement, car il faut leur assurer une vie correcte par l'intermédiaire de prothèses et qu'un corps humain ça vieillit avec l'âge, mais parfois les blessures dans leur chair posent beaucoup de problèmes... Alors nous avons des problèmes financiers car il faut trouver tout ce qu'il faut pour permettre à ces jeunes une vie normale. Donc Solidarité Défense c'est un ensemble de personnes qui nous amène à parler des « Dessins de Noël ».

C'est une opération merveilleuse et nos enfants et nous avons besoin de ce mélange de toutes origines. Mais également il y a le monde des adultes et je dois dire que les enseignants ont découverts également ces choses... Ces choses comme la souffrance parfois dans les familles car nous n'avons pas toujours des militaires dans les écoles. Pour preuve la Haute Vienne est devenu un désert militaire... la Creuse aussi... il ne reste plus que le 126 à Brives... Je peux vous assurer que les écoles sont extraordinaires, elles font un travail merveilleux... j'arrive à voir passer à Limoges jusqu'à 150 enfants dans une cérémonie qui a lieu en Préfecture et nous partageons tous les mêmes idées, notamment avec Serge, concernant ces cérémonies qui se passent dans nos deux Préfectures.

Ce sont des moments extraordinaires parce que les enfants ne connaîtront pas forcément la Préfecture plus tard... mais cela va rester et les petits diplômes que nous avons créés, comme Serge vous l'a dit, ils sont personnalisés en fonctions des départements. Je peux vous assurer que les enfants sont très heureux. N'oublions pas que les enseignants, eux-mêmes, reçoivent un diplôme officiel, lequel vient de Paris, via l'UNOR et Solidarité Défense...

Je ferai une petite remarque, Serge, tu es un Président de l'ONM extraordinaire... le diplôme passe-le tel qu'il est... je le prends sur moi, par ce que le problème c'est que beaucoup d'associations participent à l'aventure de Solidarité Défense et je pense qu'au niveau national l'ANMONM devrait essayer de se rapprocher et de rentrer dans Solidarité Défense... il le faut.

Intervention de Serge Jannot : Ce n'est pas le cas et nous sommes une des rares sections, au niveau national, à rentrer dans ce système...

Oui et cela m'embête. Il nous faut essayer de trouver un système... mais enfin, en attendant, sachez que ces diplômes sont faits, dont beaux, et sont reconnus partout.

Pour les enfants c'est l'essentiel, ils peuvent les mettre dans leur chambre.

Pour les enfants la remise de ces diplômes c'est toujours un moment poignant et je relance donc cette opération pour cette année, après une période difficile liée, notamment, à la pandémie.

Intervention de Serge Jannot : En Creuse nous sommes repartis sans difficulté puisque au sein de l'inspection académique (DASEN) dans une de leurs circulaires ils ont relayé pour que les écoles se lancent cet automne et le faire très tôt puisque c'est en octobre qu'est fixée la date d'envoi des Dessins.

Sachez que, cette année, nous n'avons pas reçus de Paris les éléments qui permettent de gérer (NDLR : la Creuse avait les éléments) mais nous relançons avec l'appui de la Préfecture.

Parlons maintenant de l'UNOR...c'est l'Union Nationale des Officiers de Réserve, et nous avons à nos côtés la FNASOR, pour les sous-officiers, très unis dans nos deux départements.

L'UNOR va fêter son centenaire le 22mai prochain et c'est le Président Raymond Poincaré, lui-même officier de réserve, qui est à l'origine de cette belle union...//...

Et maintenant nous allons parler de l'UNOR en Creuse, puisque nous avons son délégué en Creuse, présent ici...//...L'UNOR demeure, par l'intermédiaire de Serge Jannot, présente en Creuse, puisqu'il faut toujours un représentant dans chaque département. Le Président régional, que je suis, a soutenu cette démarche auprès de Paris.

Nous sommes donc présent pour les aider dans leurs démarches, pour participer au recrutement et au rayonnement, dont le devoir de mémoire...Vous voyez comment nous participons avec Solidarité Défense aux Dessins de Noël et cela nous ne pouvons l'oublier.

Sachez que le représentant de l'UNOR en Creuse est Serge Jannot...Le Président national est un officier de l'Armée de l'Air, (nous sommes inter armées).

Nos effectifs sont actuellement de 22.000 Officiers de Réserve, hommes et femmes. La seule constatation que nous pouvons faire c'est que nos effectifs ont particulièrement chuté.

Je vous remercie de m'avoir écouté en espérant ne pas vous avoir trop submergé.

Vifs applaudissements de l'Assemblée...

Le Président remercie Lucien Courtiaud pour son excellente présentation de l'UNOR et de Solidarité Défense ainsi que des liens qui nous unissent.



Prise de parole de Madame la Colonelle
Stéphanie DUCHET
Directrice du SDIS 23

Merci, Président, de m'avoir invité.

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente, chers amis. Vous dire que les Sapeurs-Pompiers se sont ceux qui arrivent chez vous, chez nous, dès que nous en avons besoin, pour autant, parfois, on ne les connaît pas très bien. Je vais prendre quelques minutes sur votre temps pour vous expliquer comment nous sommes organisés au niveau du SDIS de la Creuse, par ce que c'est important aussi de comprendre comment tous ces hommes et femmes au secours du centre du territoire.

Tout d'abord il faut savoir que les services de secours sont des établissements publics qui ont deux têtes. Une des têtes, on va dire administrative et financière est représentée par Madame la

Présidente qui a elle-même délégué un Président en la personne de Bertrand Labard qui nous suit au quotidien et dans nos différentes instances. Et puis nous avons une tête opérationnelle, Madame la Préfète, qui est là bien évidemment, pour notre partie opérationnelle.

La particularité des services d'incendie et de secours, et notamment celui de la Creuse, c'est d'être organisé avec 74% de Sapeurs-Pompiers volontaires. Ça c'est quelque chose qui est à noter, qui est fondamental, qui est important, par ce que cela veut dire que les valeurs de don de soi, d'engagement citoyen, sont prédominant, en fait, dans toutes nos casernes et centres d'incendie et de secours.

Alors il y a quelque chose qui est également important c'est que les Sapeurs-Pompiers sont départementalisés depuis une vingtaine d'années, mais durant de nombreuses années nous avons des corps d'incendie et de secours communaux qui, eux-mêmes, avaient une amicales et étaient fédérés au tour d'une fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Nous avons un représentant de l'ensemble de cette organisation territoriale et la présence du Capitaine Christophe Bellot-Antony qui est le Président de l'Union Départementale, qui est là pour représenter le volontariat, à la fois au niveau national, puisqu'il est lui-même investi sur certaines missions au niveau de la Fédération Nationale, Et puis je tiens à remercier l'ancien Président qui est parmi nous, le Lieutenant-Colonel Rigaud, qui était précédemment sur cette fonction et ce qui est somme toute important en tant que représentativité également vous l'avez dit.

Egalement, vous l'avez dit, il y a une jeunesse qui est importante au niveau des Sapeurs-Pompiers, puisque il faut, bien évidemment donner envie à nos jeunes de pouvoir intégrer, en fait, par la suite nos rangs opérationnels. Vous avez parlé des « Jeunes Sapeurs-Pompiers », nous avons ici Frédéric FERREIRA qui est responsable de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du département, vous dire qu'il y a 7 sections dans le département ce qui représente environ une centaine de jeunes. Une mixité de plus en plus marquée, il faut le dire, maintenant, puisque les filles intègrent plus fréquemment nos rangs et bien évidemment ce lien intergénérationnel est vraiment important puisque c'est ce qui nous permet de donner envie et surtout de partager des valeurs puisque, chez nous, nous avons des partages de valeurs, de don de soi, d'altruisme et puis d'engouement qui sont vraiment important pour les jeunes et je tiens vraiment à vous remercier pour le Prix du Civisme puisque cela met en valeur toutes ces activités et toute cette partie de présence citoyenne auprès du citoyen qui est importante.

Donc vous dire que nous avons 29 Centres d'Incendie et de Secours. En ter de chiffres j'ai parlé de 94% de Sapeurs-Pompiers Volontaires. Nous avons environ 800 Sapeurs-Pompiers avec une cinquantaine de professionnels.

Nous avons ici la capitaine Soline Rémond qui est responsable du Centre de Secours Principal de Guéret. C'est le centre où nous avons le plus de professionnels, et vous dire que sur tout le territoire, si nous n'avons pas de citoyen qui ont envie de rejoindre nos rangs, hé bien souvent les engins auraient quelques difficultés à partir...Sachez que c'est un travail de longue haleine. Un travail où vous pouvez aussi être nos ambassadeurs pour expliquer aux uns et aux autres comment nous fonctionnons, mais il est vrai que parfois en journées de semaines nous comptons quand même beaucoup sur la disponibilité et l'engagement citoyen pour que nos Sapeurs-Pompiers Volontaires soient présent...ça c'est quelque chose sur lequel nous travaillons au quotidien, avec les élus locaux aussi, puisqu'il y a un lien indéniable entre l'activité du territoire et le fait que les gens restent chez eux pour travailler et le fait qu'ils puissent être présent pour partir en intervention, mais c'est un travail de longue haleine.

C'est notre modèle de sécurité civile qui est organisé comme cela et nous devons faire en sorte qu'il tienne et bien évidemment nous tenons sur tous, sur la bonne volonté et l'engagement des différentes personnes.

Vous dire également que cette année nous avons également été particulièrement engagé sur la partie Covid par ce que chez les Sapeurs-Pompiers, lorsque l'on a un problème on arrive toujours à trouver une solution et que là nous avons été présent aussi à la fois dans les centres de vaccination mais également dans un « vaccibus » qui sillonne le territoire. Alors nous travaillons, bien évidemment en lien avec l'ARS, en lien également avec le Conseil Départemental qui participe, bien évidemment aussi, à la mise en œuvre financière et puis à un certain nombre de projets. Je pense notamment aussi à notre engagement sur un dispositif que nous appelons « Sapeurs-Pompiers Référent », qui fait que nous sommes engagés pour accompagner des personnes âgées qui auraient des difficultés, de chute par exemple, dans le cadre de l'action Domo-Creuse. Je pense que vous en avez entendu parler.

Mais nous sommes là quand il n'y a personne à proximité d'une personne âgée qui a un lien avec Domo-Creuse : Ce sont les Sapeurs-Pompiers qui sont engagés pour lui porter secours, main forte.

Vous dire que notre engagement il est au quotidien, que nous faisons bien évidemment le maximum pour être présent partout sur le territoire et que l'équité est au mieux mise en place sur l'ensemble de ces territoires, aussi bien du nord que du sud.

Nous avons également travaillé, il y a peu, avec l'ARS pour mettre en place un ambulancier, une ambulancière, qui pourra partir avec un matériel un peu plus op gradé et notamment sur le territoire sud Creuse. C'est quelque chose que nous essayons de promouvoir avec de l'innovation et surtout de l'interservice puisque bien évidemment nous ne sommes pas seuls. Sur un territoire comme celui de la Creuse il se doit d'être solidaire les uns les autres et essayer d'avancer sur des choses qui paraissent on dirait hors normes, tout au moins apportent un dispositif adapté aux besoins.

Dire que nous allons poursuivre avec cette convention qui est importante et c'est bien évidemment le capitaine Bellot-Antony qui représentera l'ensemble du territoire.

Vifs applaudissements...

Merci pour ces bonnes paroles Colonelle, c'est formidable de pouvoir travailler avec vous ainsi. Le courant passe bien, comme avec vos prédécesseurs d'ailleurs avec lesquels nous avons liés, au fil du temps, des liens d'amitié, ce qui est normal et donc constant.

Donc merci beaucoup Madame.

Après ces bonnes paroles je vais donner la parole à mon ami Vincent Turpinat....

Tu représente le Député de la Creuse



**Prise de parole de Vincent TURPINAT
Représentant Jean-Baptiste MOREAU
Député de la Creuse**

Monsieur le Président, Madame la présidente, Madame le Maire, Colonelle, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, je ne vais pas être très long.

Je veux d'abord porter le regret de Jean-Baptiste Moreau, il a beaucoup de choses aujourd'hui... Valérie, tu dois avoir aussi un emploi du temps très chargé aujourd'hui... on a pas encore un don d'obi cuité... Un seul député pour tout le département, c'est un peu compliqué.

Ceci étant dit, je suis très heureux d'être avec vous ce matin et de revoir des visages que je n'avais pas vu depuis un an et

deuxième puisque nous étions confinés et en attente dans nos villages, dans nos maisons et effectivement de voir un peu cette vie publique, cette vie associative, reprendre forme c'est vraiment un sentiment assez exceptionnel. Donc voilà, je veux saluer le travail que fait votre association, dans votre Ordre pardon, et son Président en particulier que je connais bien puisque nous avons travaillé ensemble comme élus pendant de nombreuses années et je connais sa capacité à mobiliser les Hommes et les Femmes qui sont autour de lui et aussi à aller chercher des projets et les mener à bien, puisqu'il était le maire d'une petite commune de notre Communauté de Communes, à l'époque, et c'est certainement lui qui a fait le plus de travaux en rapport du nombre d'habitant... hein Serge... Donc voilà je te connais et je sais ce que tu es capable de faire...

Voilà, je ne vais pas être beaucoup plus long puisque l'emploi du temps étant très chargé... je pense que nous avons jusqu'à midi à peu près.

Je suis très heureux, encore une fois, je me répète, d'être parmi vous et je souhaite longue vie aux valeurs que vous défendez et à votre Ordre...

Merci

Vifs applaudissement de l'Assemblée.

Merci pour ces bonnes paroles, mon cher Vincent... Tu as été cours et c'est très bien ainsi.

Alors, maintenant, je vais laisser la parole à notre amie Valérie Simonet, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse, qui est membre de notre Ordre (outre la Légion d'Honneur) mais elle fait partie de notre section ANMONM de la Creuse. C'est une personnalité que nous aimons beaucoup, que nous apprécions beaucoup. Voilà, Valérie c'est à toi de prendre la parole.



**Prise de parole de Valérie SIMONET
Présidente du Conseil Départemental
de la Creuse**

Merci. Très émue de ces quelques propos que je partage bien sûr avec vous tous.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur le suppléant du Député, Madame la Maire de Guéret, Je suis heureuse de vous retrouver dans cette salle que nous affectionnons tout particulièrement. Monument emblématique de la ville mais aussi du département qui est le musée, qui est en travaux, et avec lequel nous avons lequel nous avons beaucoup d'actions partagées, j'en suis très heureuse.

Colonelle, merci aussi de l'exposé que vous nous avez fait aux côtés de vos collaborateurs. Merci de me rappeler combien l'engagement du Service d'Incendie et de Secours

est essentiel dans notre département. Mesdames et Messieurs, chers Compagnons.

Monsieur le Président, vous l'avez rappelé ce matin, le sens que vous donnez à notre Ordre et à notre association, déclinée dans ce département, c'est la solidarité, vous l'avez rappelé, qui aurait pu être gravement impactée avec la crise que nous traversons depuis plus d'un an et demi, mais dans laquelle vous avez tous, chacun et chacune, pris part pour maintenir ce lien, cette approche humaine, humaniste, que vous déclinez dans notre département à l'échelle nationale. Merci aussi à ceux qui sont intervenus Colonel, que je salue également en tant que voisin, et pour ce que nous avons appris, ce matin, qui est fondamentalement intéressant aussi au travers des actions de secours et d'accompagnement auprès de nos militaires avec aussi l'émotion que nous partageons avec vous tous après le nouveau décès d'un militaire engagé pour représenter aussi les valeurs de la France dans un monde toujours aussi perturbé, compliqué...On parle du Mali mais on pourrait parler et on en parlera encore, malheureusement longtemps, de ce qui se passe en Afghanistan. Vous imaginez combien nous y sommes sensibles entant que femmes. Je pense aussi quels sont nos inquiétudes et savons combien finalement l'Ordre National du Mérite, second Ordre national après la Légion d'Honneur, voulu par le Président de la République, Charles de Gaulle, et bien nous ramène ensemble autour de valeurs qui sont encore présentes et que nous devons tous de porter et de promouvoir : Les valeurs de notre République, les valeurs de notre démocratie.

Notre République, notre démocratie, ce sont des valeurs traditionnelles que nous savons, maintenant, avoir été difficiles à importer dans d'autres pays, dans d'autres nations de notre monde, mais pour autant nous ne devons jamais y renoncer. Car c'est là le sentiment qui m'engage aussi dans mon parcours politique logique mais aussi, bien évidemment, en tant que citoyenne de ce département et Présidente du Conseil Départemental.

Donc je sais savoir pouvoir m'appuyer sur vous, sur vos actions, comme vous les avez rappelées ce matin, qui sont là aussi au côté d'autres associations dans notre département avec lesquelles vous travaillez beaucoup mais au côté de l'Etat. De l'Education Nationale en particulier. Extrêmement essentiel pour notre jeunesse. Ce sont toutes ces actions, toutes ces merveilleuses idées que vous portez et votre engagement pour faire en sorte, et vous l'avez dit, qu'il y ait un passage obligé des valeurs que vous partagez vers les futures générations.

Alors dans un monde troublé, mais dans une nation également troublée aussi, à quelques mois, il faut le dire aussi, d'élections importantes qui seront les élections présidentielles et vous dire personnellement combien je suis parfois troublée pour ne pas dire heurtées par les propos que nous entendons en ce moment et que je crains devoir partager avec les français dans les mois qui viennent mais cela finalement ne m'intéresse que moins.

Je vous l'ai dit ainsi puisque si je suis un Compagnon parmi les Compagnons de l'O.N.M., c'est aussi par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'accueillir et justement par ce que vous sembliez partagez en effet le sens de mon engagement aussi et des valeurs que moi-même je portais, qui m'ont été transmises par mes parents, par mes grands-parents.

Donc voilà c'est avec beaucoup d'humilité que je suis là ce matin, que je suis à vos côtés. Le Président le sais bien et que je le suis aussi en tant que Présidente du département chaque jour lorsque vous avez besoin d'un petit coup de pouce et d'un accompagnement dans ce que vous avez envie de mettre en place.

Donc un grand merci pour ce que vous avez fait et pour ce que vous allez continuer à faire...
Merci à vous tous.

Vifs applaudissement de l'Assemblée.

*Merci Présidente, merci chère amie. Je tiens quand même à préciser, beaucoup le savent et d'autres ne le savent pas forcément, l'aide que nous apporte le département...Sans son aide, il y aurait beaucoup de choses que nous ne pourrions pas faire. Notamment la mise à disposition de l'unité de reprographie du département car les belles brochures que nous diffusons nous n'aurions pas le moyen de les financer...ce n'est pas possible et nous avons un service qui fonctionne bien au sein du département et auquel nous avons accès...
...merci pour cette aide...C'est formidable.*

Mise à l'honneur de notre doyen André Chandernagor

André Chandernagor, notre fidèle parmi les fidèles, a eu 100 ans le 19 septembre dernier. C'est le « Doyen » de notre section et nous avons décidés de le mettre à l'honneur et de le remercier pour sa fidélité.



Nous avons décidés de faire un petit geste pour lui...de lui attribuer une plaque commémorative, qu'il pourra garder chez lui, à titre de remerciement.
Tous le monde connaît son parcours ...il a été Ministre, 1^{er} Président de la Cour des Comptes, fonctions assez exceptionnelles...il a aussi été un élu remarquable dans notre département, c'est formidable mais secondaire au regard de ses hautes fonctions au niveau national.

Longs applaudissements général de toutes les personnes présentes dans la salle.



Très flatté par cet hommage qui lui est rendu, notre ami rappelle qu'il a toujours été très bien parmi nous par ce que tous ensemble, d'horizons différents nous partageons les mêmes valeurs...Il nous fait, avec son franc parler habituel, part de son inquiétude sur ce qui nous attend : dérèglement climatique, situation mondiale, etc...danger potentiel et Péril.

Dans son message il nous indique d'il y a lieu de réapprendre à vivre en société. Nous avons un Etat Républicain : essayons de le sauver...

Notre amis, André Chandernagor nous remercie tous de l'avoir fait creusois, ce qu'il n'était pas à l'origine. Il nous déclare que sa famille lui a fait un cadeau extraordinaire en l'amenant en Creuse.

« Vous m'avez accueillis et je vous ai aimé...merci encore » sic

Ovations et applaudissements.

Le Président le remercie pour ces bonnes paroles qui une nouvelle fois apportent la preuve de sa vivacité d'esprit. Il lui rappelle que nous sommes toutes et tous très heureux de l'avoir parmi nous.

Résultat du vote pour le renouvellement du Comité de Section de la Creuse

Nombre de postes à pourvoir : 12



Bernard BERGER nous présente le résultat du bureau de vote tenu sous sa présidence avec la participation de Danielle VINZANT pour le renouvellement du Comité de Section de la Creuse.

Nombre de votants : 54

Bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages exprimés : 49

Ont obtenus :

Yves AUFORT	49 voix	Elu
Guy AVIZOU	47 voix	Elu
Thierry BOURGUIGNON	48 voix	Elu
Evelyne DUFOSSE	45 voix	Elue
Michel DRACIUS	42 voix	Elu
Michèle GIBARD	48 voix	Elue
Serge JANNOT	48 voix	Elu
Jacques MERLE	46 voix	Elu
Ginette MICHON	49 voix	Elue
Françoise PHILBET	48 voix	Elue
Jean-Marie TURPINAT	48 voix	Elu
Danielle VINZANT	48 voix	Elue
Patrick WEBER	22 voix	Non élu

Réunion statutaire du Comité de Section le 18 octobre 2021

Il a été procédé lors cette réunion statutaire à l'élection du bureau, dont voici sa composition et la répartition des délégations :

Président : Serge JANNOT	
Vice-Président : Thierry Bourguignon	Relations publiques
Vice-Présidente : Michèle Gibard	
Vice-Présidente : Evelyne Dufossé	Voyages scolaires sociaux éducatifs
Trésorier : Yves Aufort	Et Porte-Drapeau
Guy Avizou	Conférences et réunions
Michel Dracius	Photographe et reportage
Jacques Merle	En charge des relations avec le 87
Danielle Vinzan	Secrétaire
Ginette Michon	Secrétaire adjointe

**Autres membres participant au fonctionnement du Comité de section :
Françoise Philbet, Jean-Marie Turpinat.**

Accueil de Madame la Préfète

Lors de son arrivée



Madame Virginie DARFEUILLE, Préfète de la Creuse, accueillie lors de son arrivée par (de gauche à droite) Serge Jannot, Président de section, André Chandernagor, Ancien Ministre et son épouse, Valérie Simonet, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse et Marie-Françoise Fournier, Maire de Guéret.



Chers amis nous accueillons Madame la Préfète qui nous fait l'honneur d'être nous et qui arrive de Bourgneuf où elle était retenue par la cérémonie commémorative des Harkis ...Cérémonie d'hommage à laquelle nous participons normalement tous les ans. Cette année vue notre Assemblée Générale à la même date, nous avons été dans l'obligation de faire un choix....

Nous avons donc Madame la Préfète parmi nous.

Merci Madame la Préfète d'être parmi nous. Nous allons donc, grâce à vous, pouvoir signer le renouvellement de notre convention sur le « Prix du Civisme » avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse, laquelle est la déclinaison d'une convention nationale qui, en son temps avait été signée par notre Président National et le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, sous l'égide du Ministre de l'Intérieur de l'époque. C'est un prix tout à fait national mais que nous avons adapté à la mode creusoise.

Ce prix est destiné à récompenser les actes de courage des Sapeurs-Pompiers et nous en Creuse nous y avons fait participer les Jeunes Sapeurs-Pompiers par ce que nous pensons que c'est une très bonne chose.

Nous avons à ma gauche Madame la Présidente du Conseil Départemental, Madame la Maire de Guéret, Madame la Colonelle directrice du SDIS et à votre droite ceux qui vont cosigner avec nous la convention : le Capitaine Christophe Bellot-Antony, Président de l'UDSP de la Creuse et le Sergent Ludovic Ferreira, Président des JSP de la Creuse.

Je ne vais pas répéter tout ce que j'ai dit pendant les travaux de notre A.G., mais c'est un prix tout à fait exceptionnel qui est, en Creuse, tout particulièrement destiné à récompenser les J.S.P.

Il y a un prix, sous forme de trophée, attribué à une section qui s'est particulièrement bien comportée dans l'année scolaire précédente et un prix individuel attribué à un J.S.P. méritant. Ces trophées descernés collégalement par l'UDSP et par l'ANMONM section Creuse.

Ce prix peut, aussi, permettre de récompenser des actes particulièrement courageux de civisme accomplis par des jeunes de moins de 18 ans au moment des faits (c'est un appel que je lance à tout le monde)...par exemple un jeune qui s'est lancé dans une maison en feu pour sortir un enfant ou qui se jette à l'eau pour sauver une personne qui se noie...Tous les actes de ce types là sont récompensables au titre du « Prix du Civisme ». Alors si certains ont connaissance de tels actes, il faut nous le dire...si nous ne le savons pas nous ne pouvons pas récompenser ces jeunes.

Voilà Madame la Préfète le but de ce prix.

Je vais, dans un premier temps, donner la parole au Capitaine Bellot Antony, Président de l'UDSP et puis ce sera à vous, Madame la Préfète, avant de passer à la signature de cette convention.



**Prise de parole du
Capitaine Christophe BELLOT ANTOY
Président l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de la Creuse**

Monsieur le Ministre, Madame la Préfète, Président Jannot, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Madame la Maire de Guéret, Colonelle, Mesdames et Messieurs.

Merci tout d'abord de nous accueillir à cette Assemblée Générale, d'accueillir les Sapeurs-Pompiers de la Creuse et puis, plus particulièrement, nos Jeunes Sapeurs-Pompiers qui sont derrière vous, qui sont une partie de la section des JSP de Guéret de 2^{ème} et 3^{ème} année, je crois, puisque la 4^{ème} année on est en train de préparer la révision de leur brevet qui va leur permettre de pouvoir venir renforcer nos rangs dans quelques temps, si ce n'est en début d'année 2022.

Et ce qui est très bien, comme vous le disiez tout à l'heure, Colonelle, nous avons quelques succès au niveau de nos engagements et au niveau de notre disponibilité en journée. Nos jeunes vont pouvoir venir combler et augmenter nos effectifs et c'est très bien.

Comme vous le disiez, Monsieur le Président, cette convention qui nous unies, l'Union Départementale et vous, au niveau de la section Creuse de l'Ordre National du Mérite, est une fierté pour nous par ce que, oui, comme vous nous l'avez dit, elle a été créée en 2013 au niveau national, et celle-ci a tout de suite été mise en place au niveau départemental et je vous en remercie.

Le Colonel Rigaud qui était, à l'époque, également Président de l'Union Départementale, a signé la 1^{ère} convention. Il est dans la salle et je tiens à le remercier pour cela. C'est la 3^{ème} fois que nous signons, merci pour nos jeunes, pour d'une part, oui ils reçoivent le Prix du Civisme, mais c'est surtout une mise en lumière de nos jeunes, une juste récompense de leurs années, par ce qu'il faut savoir qu'il faut 4 années de formation pour pouvoir intégrer les rangs des Sapeurs-Pompiers, c'est une fierté. C'est une fierté pour leurs animateurs aussi et je prends à témoin Ludovic, aussi, Président, de l'association départementale qui compte 7 sections de J.S.P..

Au niveau de la Creuse il y a environ une centaine de Jeunes Sapeurs-Pompiers et tous les ans il y en a une vingtaine qui viennent rejoindre nos rangs.

Voilà donc. Merci encore, une nouvelle fois Président.

Merci à Madame la Préfète d'être avec nous et pouvoir également signer cette convention.

Et je vous remercie de nous inviter tous les ans à vos Assemblées Générales.

Vifs applaudissement de l'Assemblée.



**Intervention de
Madame Virginie DARFEUILLE
Préfète de la Creuse**

Chers tous,
Monsieur le Ministre, André Chanderganor,
Grand Officier de la Légion d'Honneur,
Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Madame la Maire de Guéret
Madame la Colonelle Directrice du SDIS,
Monsieur le Président,
Chers tous dans vos grades et fonctions,
C'est un honneur, un bonheur d'être parmi vous aujourd'hui
avec des sujets qui s'assemblent et qui sont tellement dans le
sens. depuis le début de cette journée effectivement pour

l'hommage rendu aux Harkis à Bourgneuf jusqu'à ces quelques mots que j'ai la chance et le plaisir de vous dire, voilà.

Nous parlons mémoire, nous parlons citoyenneté, nous parlons valeurs et tout ça finalement est une séquence extrêmement logique et enthousiasmante. Une satisfaction donc et un honneur d'être présente à vos côtés lors de cette Assemblée Générale et je vais commencer par remercier vous, Monsieur le Président de section, cher Monsieur Jannot,, d'abord pour m'avoir invité à partager ce moment particulier...particulier parce qu'il vous rassemble une fois par an mais aussi parce que vous avez dû l'annuler l'an dernier, et je sais au regard de ce représente, pour vous toutes et tous, ce moment de rassemblement, quelle avait été la difficulté et vous l'avez surmonté.

Merci...Merci d'avoir été présent pour les Creusois et les creusoises tout au long de cette année particulière. Je vous ai rencontré à de nombreuses reprises et quelle meilleure façon, pour moi, de constater combien vous irriguez le territoire.

Ces initiatives depuis les apprentis jusqu'aux honneurs que l'on souhaite témoigner aux uns et aux autres quand ils le méritent. Voilà c'est une mesure au quotidien de l'importance de ce que vous êtes et de ce que vous faites et de votre engagement, celui de votre association, le vôtre et celui de toutes et tous ici.

Nous soutenons votre action, l'Etat soutien votre action depuis toujours, et j'ai pu mesurer durant ces douze derniers mois, très concrètement, à quel point ce soutien fait essence et avait un sens. Par vos diverses activités, l'association des membres de l'Ordre National du Mérite, vous insufflez des valeurs et un esprit profondément républicain.

Vous organisez des débats, des conférences d'une grande richesse. Par votre présence aux différentes cérémonies officielles, j'en parlais, par votre promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines, je l'ai constaté, vous faites, en quelque sorte, battre le cœur de notre démocratie, de notre République. Sur tous les fronts votre association se mobilise sur le terrain des idées par la pédagogie, la transmission de la mémoire et la récompense du mérite. Vous l'évoquiez, nous en reparlerons.

A l'oubli vous répondez par les « Petits Veilleurs de la Mémoire », à l'éloignement de nos soldats vous répondez par les « Dessins de Noël », à l'ignorance vous répondez par des voyages sociaux éducatifs... Vous remettez un « Prix du Civisme », un « Prix de l'Education Citoyenne ». Mais c'est aussi, et c'est ce que j'évoquais, avec la difficulté de l'an dernier, un lien fraternel entre vos membres que vous maintenez par principe fondateur.

Ce rôle de cohésion, auprès des Compagnons fut important, voire décisif, pendant la crise sanitaire et je veux vous dire, ce matin, ici, toute la gratitude de l'Etat pour les Compagnons de la Creuse et d'ailleurs pour leur investissement sans ménagement.

Votre dévouement pour nos valeurs, les Valeurs de la République, nous le savons, parfois fragilisées et, nous le constatons, elles sont parfois contestées.

Mais par votre esprit, la République se perpétue auprès de la jeunesse de notre département, de notre pays, mais pas seulement.

A vous qui faites vivre l'association, comme à celles et ceux qui l'animent dans le département, qui ne sont peut-être pas tous là aujourd'hui, je tiens à apporter un témoignage d'estime. Vous apportez, chacun, votre concours et votre histoire pour mettre en valeur et en avant les Valeurs de l'Ordre.

Je voudrai, par ce que je n'ai pas eu l'occasion de le faire de façon collective, en tous cas, renouveler toutes mes félicitations aux promus des années 2020 et 2021 et puis vous dire que je vais m'employer et continuerai à m'employer encore à étoffer les rangs de ceux dont l'action doit être reconnue, il font honneur à la Creuse.

C'est une mobilisation pour laquelle vous me trouverez à vos côtés, vous le savez.

Je ne veux pas conclure ces quelques mots parce qu'on va s'accompagner et je vais vous accompagner quelques minutes encore, mais je voudrai terminer par un hommage à vous Monsieur le Ministre. Comment me priver de ce plaisir là car vous êtes pour ce département une boussole et merci de tout ce que vous avez apporté à la Creuse.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, soyez fiers d'appartenir à cet Ordre qui symbolise la reconnaissance de la nation

Nous sommes, je suis, particulièrement fiers de vous.

Je vous remercie.

Vifs applaudissement de l'Assemblée, particulièrement touchée par ces paroles de Madame la Préfète de la Creuse.

Merci, Madame la préfète pour ces bonnes paroles....Alors je ne rajouterai rien de plus, si ce n'est que nous sommes très heureux et très honorés de vous avoir parmi nous et surtout que vous ayez accepté de signer le renouvellement de notre convention sur le « Prix du Civisme ».

Signature de la convention sur le prix du Civisme Renouvellement



Signature sous la bienveillante autorité de
Madame Virginie Darfeuille
Préfète de la Creuse

Entre :

Serge JANNOT Président de la section Creuse de l'A.N.M.O.N.M
Ludovic FERREIRA Président des J.S.P. de la Creuse
Christophe BELLOT ANTONY Président de l'U.D.S.P. de la Creuse

Convention du 25 septembre 2021

3 ème renouvellement

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse, (U.D.S.P. 23.)

Domaine des Champs Blancs B.P. 33 23001 GUERET cedex

Représentée par son Président en exercice,

Et

La Section Creuse de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, (A.N.M.O.N.M.)

9, Rimondeix, 23140 Parsac-Rimondeix,

Représentée par son Président en exercice,

Et avec

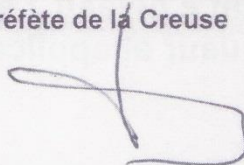
La participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Creuse

Domaine des Champs Blancs B.P. 33 23001 GUERET cedex

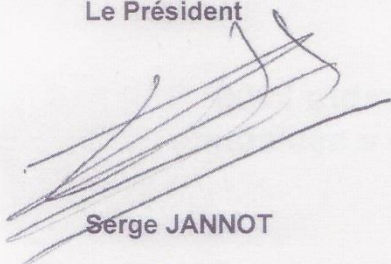
Représentés par leur Président en exercice,

Fait à Guéret le 25 septembre 2021 en 4 exemplaires.

Sous la bienveillante autorité de
Madame Virginie DARFEUILLE
Préfète de la Creuse



Pour la section Creuse
de l'ANMONM
Le Président



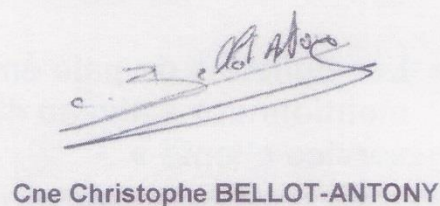
Serge JANNOT

Pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers
de la Creuse
Le Président



Sgt Ludovic FERREIRA

Pour l'Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de la Creuse
Le Président



Cne Christophe BELLOT-ANTONY

Cérémonie de clôture de notre Assemblée Générale 2021 au monument aux morts de la ville de Guéret

Fidèle à nos traditions, cette matinée s'est terminée par une cérémonie mémorielle, pleine d'émotion, de dépôt de gerbes au « Monument aux Morts » de la ville de Guéret à laquelle ont participé de nombreuses personnalités présentes, et de Madame la Préfète de la Creuse aux côtés du Président de notre Section.



Cette cérémonie, conforme aux valeurs que nous défendons était sous la direction de notre Compagnon Pierre Pauly, maître de cérémonie, avec la participation de la fanfare de la ville de Guéret placée sous la direction d'Elodie Cotet, Cheffe de musique, que nous connaissons bien, tant pour son dévouement, que pour son excellence de « Chef d'Orchestre diplômée ».



Un détachement de Sapeurs-Pompiers et de Jeunes Sapeurs-Pompiers, sous le commandement de la capitaine Soline Rémond, cheffe du Centre de Secours de Guéret, a rendu les honneurs lors de cette belle et habituelle cérémonie de clôture de notre Assemblée Générale.



Présentation par 3 J.S.P. des gerbes qui seront déposées lors de la cérémonie



Dépôts de gerbes au monument aux morts : de gauche à droite, par Madame la Maire de Guéret, Madame la Présidente du Conseil Départemental et par le Président accompagné de Madame la Préfète de la Creuse.



Madame la Préfète et le Président de Section remercient, à l'issue de la cérémonie, les porte-drapeaux et les personnalités y ayant participé ... Sur cette photo nous remarquons notre ami André Chandernagor.

**Le drapeau de la
Section Creusoise,
lors des cérémonies,
tenu par notre fidèle ami
Yves Aufort**



La Montagne

Reportage sur notre Assemblée Générale

Article paru le 04 octobre 2021

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE ■ La section locale a tenu son assemblée

Des priorités tournées vers la jeunesse

La section creusoise de l'Ordre National du Mérite a tenu son assemblée générale.

C'est à la salle de la Providence de Guéret que Serge Jannot, président, a accueilli les nombreuses personnalités et les adhérents à l'assemblée générale, avec la présence remarquée de l'ancien ministre André Chandernagor.

Si en 2020, la réunion statutaire a dû être annulée, cette assemblée fut l'occasion pour les membres de se retrouver autour d'un programme bien rempli. Le rapport d'activité a fait apparaître une des priorités de l'association : la défense et la promotion de la citoyenneté et valeurs républicaines en direction des jeunes générations.

Les JSP salués pour leur engagement

Citons comme actions l'opération Dessins de Noël, qui consiste à envoyer des dessins d'enfants à des militaires en opérations à l'étranger. Autre initiative en direction des collèges et des lycées, le prix de l'Éducation citoyenne, en partena-



MÉRITE. L'assemblée générale s'est tenue en présence notamment de la préfète, de la présidente du Conseil départemental et de la maire de Guéret.

riat avec l'Éducation nationale.

Moment important de la matinée à l'issue de la réunion statutaire, la signature d'une convention Prix du civisme, avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers et la

section des jeunes sapeurs-pompiers. Il s'agit de récompenser les jeunes sapeurs les plus méritants pour leur engagement. En présence d'une vingtaine de jeunes en tenue, Virginie Darpheuille, préfète,

Serge Jannot, le capitaine Bellot et le sergent Ludovic Ferréa ont paraphé le document. Pour finir, les présents se sont rendus en cortège au jardin public pour le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. ■

Merci à Michel Grabowski qui a couvert notre Assemblée Générale pour son excellent article.

2^{ème} partie

Informations diverses et mémoire.

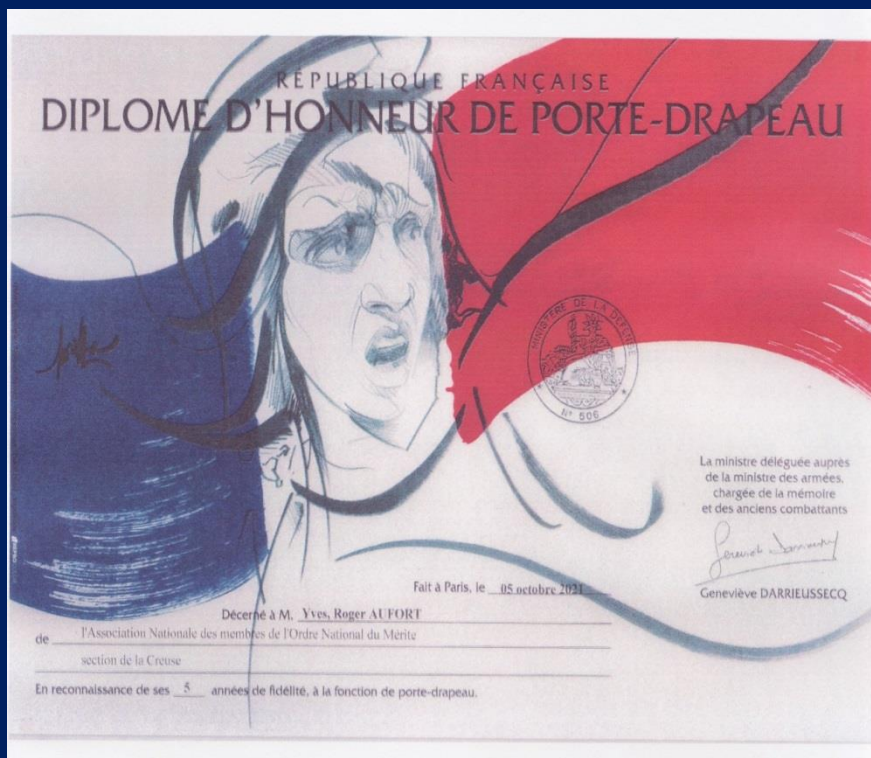
=====

Diplôme d'Honneur de Porte Drapeau

A notre ami Yves AUFORT

Yves Aufort, trésorier de la Section, depuis plusieurs années, en plus de ses fonctions, s'est dévoué pour assurer les fonctions de Porte-Drapeau, après la disparition de notre regretté Jean Tabard, afin que nous puissions être présents, et représentés avec notre drapeau, lors de toutes les cérémonies officielles et lors des cérémonies d'hommage à nos Compagnons décédés.

Sur proposition du Président de Section, Yves Aufort s'est vu attribuer, en récompense de son dévouement, un Diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau par Madame Geneviève DARRIEUSECQ, Ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants. Celui-ci lui a été officiellement remis le 19 octobre, lors de la réunion du Comité de Section



Grand bravo à Yves et toutes nos félicitations pour cette reconnaissance justifiée, bien méritée, et reconnue pour son investissement au titre de la mémoire et pour notre Section creusoise depuis de nombreuses années.

Isidore CANOVA

dernier déporté Creusois vient de nous quitter

*



Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de notre Compagnon et ami
Isidore CANOVA,

**Chevalier de l'Ordre National du Mérite
et de la Légion d'Honneur.**

Décès survenu le 24 septembre 2021
dans sa 98ème année

Votre section a participé aux cérémonies, lors de ses obsèques, religieuses et civiles, qui se sont déroulées à Chambon sur Voueize, le mercredi 29 septembre 2021, et a accompagné notre Compagnon dans son dernier parcours.

Nous partageons la douleur de sa famille

Pour mémoire :

Isidore Canova, est né le 18 décembre 1922 à Faymoreau, en Vendée. Agé d'à peine 20 ans, il est envoyé en chantier de jeunesse dans l'Allier, à Montmarault.

En mai 1943, les Groupes mobiles de réserve (GMR) le transfèrent en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO). Suite au décès de son père, il obtient une permission pour la France. C'est alors qu'Isidore décide de ne plus retourner au STO et d'entrer dans la résistance, c'est pour lui le début de la clandestinité.

Il change de nom, devient alors Victor Cognet et commence à mener des actions de concert avec la résistance locale. En mai 1944, il est arrêté par la Gestapo et dirigé vers Montluçon pour y subir un interrogatoire. Un long calvaire va alors commencer avec un départ pour Compiègne puis un embarquement pour Dachau. L'internement dans ce camp de concentration réduit l'être humain qu'il est en un simple numéro de matricule : 72 440. Le travail quotidien y est extrêmement dur, les conditions de détention totalement effroyables. Isidore tombe gravement malade, il est atteint du typhus, il a de fortes fièvres, des diarrhées, il subit une opération, il est entre la vie et la mort. Le 29 avril 1945 le camp est enfin libéré par les américains. C'est l'horreur, ils y découvrent 5.000 cadavres en attente d'être brûlés, entassés autour de cinq fours crématoires.

Les poumons pris par la tuberculose, Isidore est alors évacué dans un sanatorium en Forêt Noire, vers le lac de Constance. Après trois ans d'hospitalisation avec seulement quelques séjours de permissions, Isidore rentre définitivement en France à l'automne 1948, où il obtient la carte de déporté politique et s'installe définitivement à Chambon sur Voueize.

Isidore n'aura de cesse de participer au travail de mémoire en allant témoigner, notamment auprès des jeunes, dans les écoles.

Isidore était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre du Mérite agricole et titulaire de la carte de combattant volontaire.

Laurent FICHET

**Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Creuse
2017 – 2021**

**Soutiens de nos actions en direction des jeunes, du SNU
et de la transmission des valeurs citoyennes et mémorielles**

C'est en 1989 que Laurent Fichet débuta sa carrière et son investissement au sein de l'Education Nationale.

Il rejoindra la Creuse en 2017. C'est à cette époque que nous avons pu faire sa connaissance et l'apprécier, très rapidement, à sa juste valeur.

En adepte de la communication et très attaché au relationnel humain, Laurent Fichet, s'est dirigé, dès le départ, vers les élus et les différentes personnalités départementales parties prenantes avec l'Education scolaire dans le cadre de la transmission des valeurs fondamentales de la République et de la transmission de celles-ci à nos jeunes qui seront les futurs citoyens de demain, valeurs fondamentales pour la transmission desquelles nous nous investissons au quotidien par de multiples actions.

Laurent Fichet a réussi, par son sens du dialogue, très rapidement à établir des relations de confiance dans des domaines très délicats, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder des problèmes sensibles tel que celui de la carte scolaire pour le primaire. Il en a été de même avec le Département et les divers services de l'Etat et dans le cadre du « Plan Particulier pour la Creuse ».

Dès sa nomination en décembre 2017 Laurent Fichet s'est particulièrement investi dans ses fonctions et a facilité l'expérimentation du SNU, (Service National Universel), en Creuse, au LMB de Felletin, inauguré par Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale.

Lors du lancement du SNU par Gabriel Attal, à cette occasion, le 05 novembre 2018, j'avais été chargé par Madame Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse, de l'accueillir et de le remercier, aux côtés des services de l'Etat, d'avoir choisi la Creuse et de présenter les différentes actions menées par notre section auprès des jeunes de notre département, notamment en milieu scolaire, lors d'une allocution d'accueil au nom de l'ANMONM Creuse, Laurent Fichet étant à mes côtés. Cette expérimentation a été un réel succès et eut une incidence très positive sur celui-ci mais également sur l'image de notre département.

Il convient aussi de souligner l'intégration de Laurent Fichet dans le tissu local, laquelle a très largement facilité le difficile passage de la période de pandémie, malgré les incertitudes sanitaires, ainsi que son don de persuasion ayant permis l'adhésion d'une forte majorité des enseignants et des parents d'élèves. Sa connaissance du terrain dans cette période délicate lui a permis de développer les synergies nécessaires pour toujours pouvoir trouver des solutions adaptées.

Laurent Fichet nous a toujours soutenus dans toutes les actions menées par notre section pour promouvoir et transmettre les valeurs républicaines, la mémoire et l'engagement citoyen.

C'est ainsi que le 11 février 2019 nous avons signés le renouvellement de la convention départementale sur le Prix de l'Education Citoyenne.

Laurent Fichet va bientôt quitter notre département, c'est le propre de la fonction publique, pour poursuivre sa brillante carrière dans le département de l'Ariège.

Nous conserverons un excellent souvenir de son passage en Creuse et de l'étroite collaboration efficace qui a pu exister.

Serge JANNOT Président de Section

Laurent FICHET

Chevalier de l'Ordre National du Mérite



Laurent Fichet a été nommé chevalier de l'Ordre National du Mérite par Décret du Président de la République, en date du 31 décembre 2020, prit au titre du Premier Ministre en reconnaissance de ses états de service.

Cette distinction récompense officiellement son positionnement au côté des services de l'Etat dans le cadre du *Plan particulier pour la Creuse*, son implication durant la période de pandémie ainsi que son action coordonnée avec la DDSCS ayant grandement facilité le succès de l'expérimentation du Service National Universel et son retentissement médiatique mettant la Creuse en valeur, diffusant une image positive de notre département.

Son insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite lui a été remis 30 juin 2021, lors d'une émouvante cérémonie à Guéret, par Serge Jannot, Président de la section Creuse de l'ANMONM, en présence de Madame la Préfète de la Creuse, de nombreuses personnalités de l'Education Nationale et d'amis.

Serge Jannot a tenu à mettre en avant toute l'implication de Laurent Fichet, depuis le début de sa carrière, entièrement consacrée à l'Education Nationale et à la jeunesse et ne pas se limiter aux seules actions creusoises retenues pour l'octroi de cette distinction.

Cette implication constante et méritoire, tout au loin de sa carrière étant à elle seule constitutives de « Mérites distingués » tel que prévus par l'Ordre, et devant être mise en valeur car justifiant pleinement à elle seule, l'attribution de cette distinction amplement méritée au-delà des seuls motivations prise en compte .

La Bataille de Diên Biên Phu

La chute

La bataille de **Diên Biên Phu**, dernier affrontement majeur entre les troupes françaises et le **Viêt Minh** scelle définitivement le destin de **l'Indochine française**. L'Indochine française englobe plusieurs territoires très différents. Conquis entre 1858 et 1907 par la France au fil de son expansion en **Asie orientale** elle se compose de la colonie de **Cochinchine** (**Sud du Viêt Nam**), des protectorats de l'**Annam** et du **Tonkin** (Centre et Nord du Viêt Nam), du protectorat du **Cambodge**, du protectorat du **Laos** et du territoire à bail chinois de **Kouang-Tchéou-Wan**. Les occidentaux sont présents en Indochine dès le XVII^e siècle, principalement par la présence des jésuites. Le Gouvernement de **Napoléon III** va intervenir militairement en 1858 dans la péninsule indochinoise afin de porter secours aux missionnaires et aux chrétiens annamites réprimés par l'empereur de l'Annam. **Napoléon III** voulut mettre fin aux persécutions des chrétiens et le résultat fut l'annexion du Sud du pays par les Français qui devint ainsi la Cochinchine française. La présence française fut plus une zone d'exploitation économique que de peuplement, entre 1858 et le début du XX^e siècle.

La deuxième guerre mondiale va porter en elle les germes qui à terme tueront la Fédération Indochinoise. L'administration de l'Indochine Française reste fidèle à **Vichy** et laisse les Japonais installer des troupes sur son territoire. Lorsque la France est libérée les Japonais, le 9 mars 1945, attaquent les troupes françaises qui capitulent. **Hô Chi Minh**, militant communiste acharné proclame le 2 septembre 1945 la **République démocratique du Viêt Nam**. Le général **de Gaulle** réagit immédiatement. Il envoie l'amiral **Thierry d'Argenlieu** comme commissaire général et le général **Leclerc** comme commandant en chef des troupes Françaises. Le passage de la **Chine** au communisme en 1949 bouleverse l'équilibre des forces. Il y a près de 1500 km de frontière commune avec le Viêt-Nam. Les membres du Vietminh passent en Chine pour se former et reviennent ensuite en Indochine avec des armes et l'**Armée populaire vietnamienne** commandée par le général **Võ Nguyên Giáp**, bras armé du Vietminh, passe du statut de force de guérilla à celui de véritable armée de métier, dont l'armement léger égale désormais celui de l'armée Française. L'armée populaire vietnamienne inflige une série de revers aux Français. La reconquête s'est enlisée, entraînant une lassitude dans l'armée française, dans le gouvernement français, ainsi qu'une opposition croissante de l'opinion. La situation, en Indochine, sera confuse jusqu'en 1953, année de la nomination du **général Henri Navarre** comme commandant en chef. Il promet une grande offensive avec l'opération Castor, qui consiste à occuper l'ancienne piste d'aviation japonaise de **Diên Biên Phu** pour verrouiller le passage au Laos de l'armée populaire. Cette opération militaire avait pour but de permettre à la France de négocier à **Genève**, la fin de la guerre en position de force.

Francis JOLIVET, rédacteur de la Gazette de l'histoire

L'assaut final

Ce qui sera l'assaut final du Vietminh est lancé le 1^{er} mai au soir, précédé d'une préparation d'artillerie extrêmement violente qui dure trois heures. Les 312^{ème} et 316^{ème} divisions Vietminh attaquent l'Est du camp retranché pendant que la 308^{ème} division attaque l'Ouest.

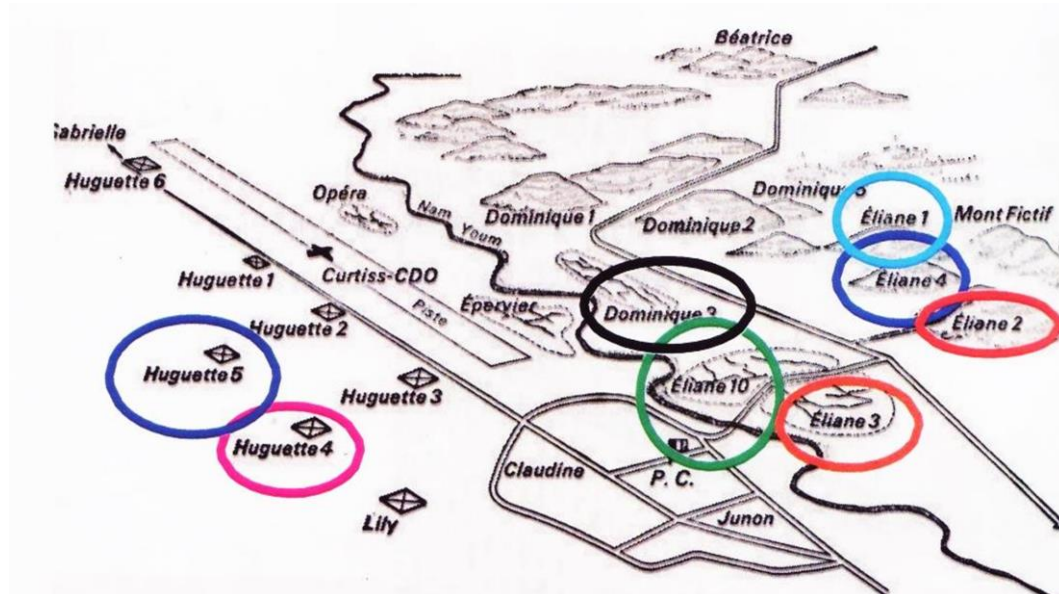


L'artillerie et l'infanterie françaises n'ont plus les moyens ni les effectifs suffisants pour faire face à cet assaut massif (photo ci-contre). **Éliane1**, tombe dans la nuit du 1^{er} au 2 mai et seuls quelques éléments 1^{er} RCP, qui tenait la position, parviennent à s'en échapper. **Dominique3** et **Huguette5** tombent à leur tour dans la nuit du 2 au 3 mai. Plus pour l'honneur que pour l'espoir d'inverser le cours des combats, les français envoient une unité parachutiste en renfort.

Un bataillon du 1^{er} BPC est parachuté de nuit par compagnie entre le 2 et le 6 mai. Ce seront les derniers renforts parachutés sur le camp retranché.

Le largage de la 1^{re} compagnie, prévu dans la nuit du 6, est annulé, alors que les avions sont déjà au-dessus du camp, l'état-major de Diên Biên Phu ayant préféré donner la priorité à une mission de largage de fusées éclairantes, pour soutenir les combattants au sol qui se battent partout au corps à corps.

Huguette4 tombe dans la nuit du 4 mai. **Éliane 2** résiste toujours, mais dans la nuit du 6 mai, une charge de deux tonnes de TNT, placée dans une sape creusée sous la colline fait sauter la position. Le matin du 7 mai, **Éliane 10**, **Éliane 4** et **Éliane 3** sont conquises par le Vietminh qui tient désormais tous les points d'appui sur la rive est de la Nam Youm.





Le 7 mai 1954, à midi, dans son PC depuis lequel il peut entendre distinctement les voix des soldats Vietminh, **le général de Castries** (ci-contre à droite) informe **Hanoï** que tous les postes le long de la Nam Youm sont pris. Il a été promu général le matin même. Les effectifs étant insuffisants pour envisager une contre-attaque et percer les lignes adverses, il en a abandonné jusqu'à l'idée même. Une nuit d'affrontements supplémentaires signifierait le sacrifice des blessés les plus graves. Il reçoit l'ordre du Haut Commandement français, du **général René Cogny** (photo de gauche), à Hanoï de cesser le feu.



La consigne est passée chez les derniers défenseurs encore en état de se battre. Les combats doivent prendre fin le 7 mai 1954 à 17h30. Pas de drapeaux blancs. Pour la petite histoire, le **lieutenant-colonel Bigeard**, doit envoyer un mot griffonné sur une feuille de papier au **lieutenant Allaire**, commandant la section de mortiers du 6^e BPC, qui refuse de cesser le combat sans un ordre écrit.



Il appartient à la 308^{ème} division d'infanterie du **général Vuong Thua Vu** (photo ci-contre), qui a été de toutes les batailles, de donner le coup de grâce. Cette même division sera également la première unité Vietminh à entrer dans Hanoï le 9 octobre 1954. Constatant l'absence de réaction des Français lors des préparatifs de la nouvelle attaque prévue pour la nuit, il fait investir l'ensemble du camp retranché. Après 57 jours et 57 nuits de combats, pratiquement sans interruption, le camp retranché de Dien Bien Phu tombe.



Ci-dessus à gauche édition du **Parisien** du 7 mai 1954 et à droite photo de soldats du Vietminh plantant leur drapeau sur l'ancien PC Français.

Les français prisonniers vont être dirigés et internés dans des camps où les conditions de détention, tant physiques que morales, seront terribles. Tous les prisonniers y compris les blessés jugés légers, selon les critères établis par le Vietminh, devront marcher à travers jungles et montagnes sur une distance de 700 km, pour rejoindre les camps. Ces derniers sont situés aux confins de la frontière chinoise, hors d'atteinte du corps expéditionnaire.



Ceux qui étaient trop faibles mouraient ou étaient achevés. Sur les presque douze mille soldats de l'Union Française, valides ou blessés, capturés par le Vietminh à la chute du camp, sept sur dix vont mourir pendant leur marche vers les camps ou une fois en captivité, de sous-alimentation, mauvais traitements, absence de soins, dans des régions propices à toutes sortes de maladies.

Ci-contre colonne de prisonniers Français en route vers les camps d'internement Vietminh.

Certains furent exécutés sommairement. Tout d'abord désorientés par des marches particulièrement meurtrières vers les camps, la fatigue, les privations et les séances répétées d'éducation politique, les prisonniers de guerre voient leurs repères sociaux et moraux mis à rude épreuve. Dans chaque camp, des microsociétés de captifs se reconstituent sur un mode sensiblement différent d'avant la capture, occasionnant d'importants clivages. Ils sont encore sensibles aujourd'hui entre résistants, tire-au-flanc, délateurs etc. Un climat de méfiance généralisée s'installe rapidement entre eux, poussant au renforcement de groupes primaires, dont les membres s'entraident, luttent contre l'épuisement et la désorientation, et élaborent de véritables stratégies de contournement visant à assurer leur survie, en éprouvant le moins possible leur loyauté militaire. Pour survivre il faut faire semblant d'accepter l'endoctrinement politique, communiste, du Vietminh. La majorité des tentatives d'évasion a échoué malgré l'absence de barbelés ou de miradors de surveillance. La distance à parcourir était trop grande pour espérer survivre dans la jungle, surtout pour des prisonniers très diminués physiquement. Ceux qui étaient repris étaient exécutés.



Une fois le cessez-le-feu signé, le décompte des prisonniers des forces de l'union française, valides ou blessés, capturés à Diên Biên Phu s'élève à 11 721 soldats dont 3 290 sont rendus à la France dans un état physique catastrophique, squelettiques, exténués (photo ci-contre). Il manque 7 801 hommes. Le destin exact des 3 013 prisonniers d'origine indochinoise reste toujours inconnu.

A noter que fin d'avril, en raison de la situation critique du camp, le **général Henri Navarre** (photo ci-contre) décide de lancer une opération secrète menée par les services secrets Français (SDECE à l'époque), l'**Opération D** (**D** pour **Desperado**). Elle sera dirigée par le capitaine **Jean Sassi** commandant le **groupement mixte d'intervention**.





Elle consistait à mettre en œuvre, au départ des bases du groupement de **commandos mixtes aéroportés** au Laos, une colonne de secours. Composée de près de 2 000 hommes essentiellement constitués des maquisards de la tribu **Hmong** (ou **Méo**), ils devaient tenter une percée ainsi qu'une évacuation des troupes françaises.

Ci-contre le Capitaine Sassi et ses hommes, à **Khang Khai**, le 30 avril 1954, au départ de l'Opération D sur Dien Bien Phu.

L'opération D débuta le 28 avril 1954, mais lancée trop tard, elle ne peut aboutir, la colonne de secours arrivant aux abords immédiats de Dien Bien Phu quelques jours après la chute du camp. Seulement 150 survivants de la garnison assiégée qui étaient parvenus à s'évader dans la jungle sont récupérés.



Ci-dessus Pierre Mendès-France, président du conseil Français et Zhou En Lai premier ministre Chinois à la conférence de Genève.

À la suite des accords de paix signés à **Genève**, reconnaissant la création de deux Viêt Nam libres et indépendants, la France et le Vietminh acceptèrent le principe d'un échange général de prisonniers. Les prisonniers de Diên Biên Phu survivants seront pris en charge par la **Croix-Rouge Internationale** après la signature des accords.

Diên Biên Phu fut la bataille la plus longue, la plus furieuse, la plus meurtrière de l'après Seconde Guerre mondiale, et l'un des points culminants des guerres de décolonisation. On peut estimer à près de 8 000 le nombre de soldats vietminh tués pendant la bataille et à 2 300 celui des tués dans les rangs de l'armée française.





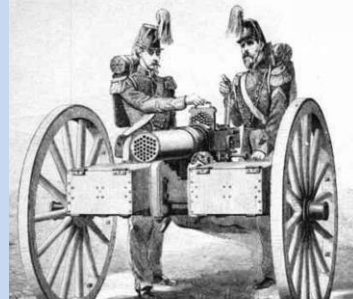
Les conséquences de la Guerre de 1870 – 1871

(3^{ème} partie, suite et fin)

Par Amaury de la Rupelle

Directeur départemental

De l'O.N.A.C. V.G. de la Creuse



Dans les deux précédents numéros, je vous ai proposé des articles sur les conséquences (en particulier militaires, uniformologiques et tactiques) de la guerre 1870-1871, dont nous commémorons cette année les 150 ans. Je vous en livre la fin :

Les Conséquences de la Guerre 1870-1871 **(3ème et dernière partie)**

3) Conséquences politiques :

Sur le plan politique, loin de les faire oublier comme c'était initialement le but, ce conflit met en évidence les fractures politiques françaises, à tel point qu'il est au bord de la Guerre civile en 1871. Il a abouti à l'émergence de nouveaux courants politiques plutôt extrémistes mais aussi à la prise en compte des dangers que présente la division face à un ennemi commun.

Il y a, au XIX^e siècle, trois principaux partis qui se partagent le paysage politique français : Le parti Royaliste (divisé entre les légitimistes - plutôt à droite – et les Orléanistes, libéraux, plutôt centristes) ; le parti Bonapartiste revendiquant l'héritage de la Révolution Française tout en valorisant un retour à l'ordre monarchique et enfin le parti Républicain traversé par un ensemble de courants n'étant pas aussi identifiés qu'aujourd'hui, ce qui ne les empêche pas d'avoir des débats violents. Les échanges entre ces trois partis sont violents. Dans les années 1860, l'aspect autoritaire du Second Empire s'assouplit et laisse peu à peu le Parlement reprendre son poids politique. Les Républicains et les Royalistes veulent prendre leur revanche sur l'Empire. Ces rancœurs exacerbées seront en défaveur de la France quand elle sera en danger.

En 1914, la III^{ème} République mettra en place l'Union Sacrée pour éviter la suspicion d'incompétence ou de trahison des chefs en fonction de leurs opinions politiques en 1870. En effet, dès les premiers mois de la guerre, les Républicains se réjouissent des défaites militaires de l'Armée Impériale car ils n'y voient que l'intérêt de faire perdre toute crédibilité politique aux Bonapartistes. Lors du Siège de Metz (20 août – 29 octobre 1870), l'ambiance néfaste due aux mauvaises décisions du Maréchal Bazaines (Le procès du Maréchal Bazaines, en 1873, met en avant que ce dernier, certes excellent officier, voir général de corps d'armée, avait atteint son seuil d'incompétence lors de sa nomination pour commander l'Armée du Rhin.

Napoléon III l'y a nommé sous la pression de l'opinion publique et en particulier des Républicains...) est encore accentuée par les suspicions d'incompétences de tel ou tel officier supérieur en fonction de ses accointances politiques. Ses ordres ne seraient donnés que dans le but de renforcer la légitimité de telle ou telle faction politique

Ses ordres ne seraient donnés que dans le but de renforcer la légitimité de telle ou telle faction politique L'expérience de la Commune et de la guerre amène le général Ernest Courtot de Cissey, ministre de la guerre entre 1871 et 1873, à dépolitiser l'armée. Les militaires perdent le droit de vote et doivent se restreindre à un strict devoir de réserve. L'armée française devient « La grande muette ».

Prenant acte des conséquences de la Commune de Paris et de l'histoire révolutionnaire du XIXe siècle, l'assemblée monarchiste de ce début de République décide de la suppression de la Garde Nationale. Celle-ci, mal formée, mal commandée, malgré le courage déployé en Province, a été à Paris le bras armé de la Commune, noyauté par « les Rouges » et dont les rangs étaient minés par l'alcool. L'idée d'une « milice populaire » est à l'époque l'apanage de l'extrême-gauche. Depuis sa création en 1791, la Garde nationale a souvent pris part aux différentes révolutions qui ont marquées le XIXe siècle ; ses membres étant majoritairement des Républicains convaincus. Ce simple fait explique ses multiples dissolutions...

La Commune de Paris a eu d'énormes conséquences sur l'évolution des idéologies politiques. On pense bien évidemment au développement des idéologies d'extrême-gauche (Marxisme, International Socialisme, Pacifisme, féminisme,...). Cela s'explique sociologiquement : du fait de la Révolution Industrielle, des usines se sont installées à l'est de Paris pour éviter que les fumées n'incommodent la capitale, favorisant l'arrivée d'un prolétariat... Lors du Siège de Paris, la haute bourgeoisie avait fui la Capitale avant la fin de l'encerclement, les théâtres étaient fermés afin d'économiser le gaz d'éclairage, et si l'on manquait de nourriture, on ne manquait certainement pas d'alcools en tout genres. Ajoutez à cela l'ennui et le manque d'informations de l'extérieur et vous obtenez un formidable bouillon de culture révolutionnaire qui éclatera au mois de mars 1871...

Ce que l'on identifie moins, c'est que la Commune de Paris favorisera l'apparition de l'idéologie Nationaliste telle qu'on la connaît aujourd'hui avec Maurice Barrès, Paul Déroulède, puis, plus tard, Charles Maurras. C'est la volonté de résistance à outrance aux Allemands malgré la capitulation de Paris, et la haine du « Boche » et des traîtres « capitulards ». Les Communards tiennent à garder et à défendre leurs canons installés sur Montmartre que les Versaillais veulent récupérer (ceux-ci étant fondus par la ville, ils n'appartiennent pas à l'armée). Il est à noter qu'au XIXe siècle, un « patriote » est un partisan de la lère République, et qu'un « national » est quelqu'un qui soutient l'idée que les idéaux de la Révolution sont universels et doivent être étendus aux autres nations européennes. (Nous sommes loin du « repli nationaliste »). Vous remarquerez que ce nouveau nationalisme ne se crée pas en réaction aux débordements de la Commune, mais bien au sein de celle-ci, justifié par la volonté de vengeance des Parisiens sur les Prussiens. Ce sont des gens qui se revendiquent Républicains et se situent à l'extrême-gauche de l'échiquier politique avant d'arriver à droite, voir à l'extrême-droite.

Un paradoxe apparaît : L'impossible retour de la monarchie. L'Assemblée est monarchiste mais elle est incapable de renverser la République naissante. Les Monarchistes s'unissent pourtant pour proposer le Comte Henri de Chambord. Celui-ci fini par refuser le trône de France au prétexte qu'il était impensable de garder le drapeau bleu-blanc-rouge de la Révolution Française... Il y a une autre raison que le comte de Chambord avait sans doute à l'esprit : le sacre d'un roi rendrait caducs les traités passés en mai 1871 et donc re-déclencherait la guerre dans un pays exsangue.

La presse est un vecteur de débat politique qui prend de l'ampleur durant la libéralisation du régime impérial. Durant le siège de Metz, un officier un peu bavard s'était vanté de connaître la date, l'heure et le lieu de la prochaine sortie. Un journaliste en mal de gros titre décida de publier la nouvelle afin de redonner de l'espoir à ses concitoyens. Le jour de l'assaut, les Allemands étaient au rendez-vous et les Français perdirent 1500 hommes... En 1870, la censure était inexistante, la propagande et les rumeurs les plus farfelues étaient publiées. Les officiers Allemands parlant français, plutôt couramment, lisaient la presse française

La presse est un vecteur de débat politique qui prend de l'ampleur durant la libéralisation du régime impérial. Durant le siège de Metz, un officier un peu bavard s'était vanté de connaître la date, l'heure et le lieu de la prochaine sortie. Un journaliste en mal de gros titre décida de publier la nouvelle afin de redonner de l'espoir à ses concitoyens. Le jour de l'assaut, les Allemands étaient au rendez-vous et les Français perdirent 1500 hommes... En 1870, la censure était inexistante, la propagande et les rumeurs les plus farfelues étaient publiées. Les officiers Allemands parlant français, plutôt couramment, lisaient la presse française. On comprend mieux la mise en place de la censure dans la presse et les courriers en 1914-1918 et dans les conflits suivants...

Les scandales politiques qui éclateront à la fin du XIXe et au début du XXe siècle sont marqués par le traumatisme de la guerre Franco-Allemande. La popularité du Général Boulanger entre 1886 et 1889 en est un parfait exemple. Modernisateur de l'armée et farouchement anti-allemand, il unifie la contestation politique contre la III^{ème} République et le parlementarisme sur fond d'affaire d'espionnage. L'affaire Dreyfus va aussi ébranler la vie politique entre 1894 et 1906 sur une injuste accusation d'espionnage au profit de l'Allemagne. Cette affaire sera le vecteur de l'antisémitisme dans le débat politique.

La défaite de 1870 et l'apparition d'un nationalisme revanchard va encourager la création des associations de sport et des bataillons de la jeunesse. Le constat a souvent été fait du manque d'endurance physique d'une grande part de la société. Après la Grande Guerre, ces associations donneront naissance aux grandes fédérations sportives que nous connaissons aujourd'hui.

Le traité de Francfort du 5 mai 1871 fixe pour la première fois la question de l'entretien et le respect des sépultures quelle que soit la nationalité du défunt. C'est la création du Souvenir Français, association chargée de la mémoire et de l'entretien des monuments funéraires liés à cette guerre et aux suivantes. L'ensemble de la population est éduquée dans le souvenir des sacrifices des combattants de 1870. Beaucoup de combattants sont enterrés en fosses communes sans distinctions entre Français et Allemands. De plus en plus, les familles souhaitent des tombes individuelles, et c'est surtout à la fin de l'année 1914, sous la pression des familles, que l'armée consent à créer des cimetières. Par exemple, le lieutenant Charles Péguy, tombé dans les premiers mois du conflit mondial est enterré dans une fosse commune parmi ses hommes.

Une des leçon les plus importantes de la guerre de 1870, est la mise en place d'une ligne politique claire par le gouvernement en cas de conflit. Celle-ci était absente en 1870. En 1914, Clemenceau c'est fixé cette tâche pour motiver l'armée à gagner la guerre (Il finira même par dire que « La guerre est une chose trop importante pour être laissée à des militaires ». cette citation érigée en principe nous valu quelques désagréments en 1940...). Cette ligne politique fut malheureusement inexistante en 1940, en Indochine, en Algérie et même plus récemment encore en Afghanistan et au Mali.

Cette liste est loin d'être exhaustive et mes interprétations peuvent se discuter, ce qui a au moins l'avantage d'ouvrir le débat. Si ces leçons ont pu être tirées et parfois, loin d'être correctement appliquées, il est sûr que cette époque a encore beaucoup à nous apprendre pour notre futur. Si l'actualité n'est pas réjouissante, notre pays a connu des heures beaucoup plus dramatiques et s'en est toujours relevé. C'est une véritable leçon d'espoir !

La perpétuation de la mémoire est au cœur des missions de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Cette mission est importante à préserver et à transmettre afin de pouvoir former les citoyens libres de demain. L'Office porte aussi une mission de solidarité envers les anciens combattants, leurs veuves, les blessés de guerre, les veuves de guerre, les pupilles de la nation et les victimes du terrorisme. Comme disait Clemenceau en 1918 : « Ils ont des droits sur nous ! ». Ces belles missions sont soutenues par l'œuvre Nationale du Bleuet de France.

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA CREUSE**

Liberté – Égalité – Fraternité



Honneur - Solidarité - Mémoire

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis la
réalisation de cette nouvelle brochure.

A.N.M.O.N.M. Section Creuse
Directeur de la publication : Serge JANNOT - Président de Section
I.P.N.S.